

choisir



N° 516 – décembre 2002

**Mariage, mort :
quelle liberté ?**

choisir revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827 46 76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827 46 75
fax 022/827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322 14 60

Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP : 12-413-1 « **choisir** »
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 56.– Par avion : € 60.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

2 Noël dans l'ombre des tyrans *par Pierre Emonet*

Actuel

Spiritualité

8 Qui regarder ? *par Marc Donzé*

9 Une fidélité crucifiante : Madeleine Delbrêl
dans la crise des années 50 *par Bernard Pitaud*

Théologie

14 Mariage : pour une nouvelle approche ecclésiale
par Michel Legrain

Société

20 Euthanasie et liberté *par Michel Maret*

24 Culture africaine : entre tradition et modernité
par Marie-Thérèse Bouchardy

Economie

28 Actionnaires responsables : au-delà du folklore
par Edouard Dommen

Expositions

32 Félix Vallotton : l'insoupçonnable modernité
par Geneviève Nevejan

Lettres

35 Un mémorialiste du silence et du secret
par Gérard Joulié

Livres ouverts

37 Vatican II, un témoignage précieux
par Pierre Emonet

38 Réflexions à chaud d'un évêque
par Edmond Gschwend

Livres reçus

Table des matières

ILLUSTRATIONS

Couverture : P. Emonet

p. 7 : jjk photo ; p. 10 : Archives du Groupe Madeleine Delbrêl ;

p. 17 : M. Crozet/CIRIC ; p. 22 : Vincent Murith ;

p. 26 : M.-Th. Bouchardy ; p. 33 : MCBA - J.C. Ducret

Les titres et intertitres sont de la rédaction

Noël dans l'ombre des tyrans

Cette année nous fêtons Noël sur un fond de violence bien particulier : menaces de guerre en Irak, foyer toujours allumé en Afghanistan, guerres africaines contagieuses comme des épidémies, interminables violences de droite et de gauche en Amérique latine, frénésies religieuses en Inde et en Indonésie, oppression et terreur permanente au Proche-Orient, et tant d'autres. Et puis, présent partout dans le monde, comme une pieuvre aux mille tentacules, le terrorisme international, impossible à localiser, toujours prêt à frapper, dont ses prétendus pourfendeurs ne sont même pas indemnes.¹ La peur, qui n'est jamais une bonne conseillère, inspire aux responsables des nations des slogans guerriers et fait taire l'opposition. Dans bien des pays démocratiques, la crainte du terrorisme a désarmé l'opposition, même si quelques voix isolées s'élèvent encore de-ci de-là pour mettre en garde les apprentis sorciers. En Amérique, en Israël, en Russie toutes les factions politiques ont rallié les projets bellicistes des chefs d'Etat et leur donnent carte blanche.

Noël, fête de l'innocence, de la paix, de la bienveillance, mais aussi prélude au déchaînement de la violence. Si l'enfant naît dans la lumière des anges, il ne se trouve pas moins dans l'ombre portée du tyran. Sa naissance est sans doute une bonne nouvelle, mais aussi le début d'une tragédie. Le chœur des anges chante dans le ciel, mais sur terre la rencontre des mages avec Hérode inaugure un drame : le massacre des innocents et la fuite en terre d'asile. Déjà la croix se profile à l'horizon, signe de la fin tragique de l'innocent, du triomphe de la violence.

La joie de Noël n'efface pas la cruauté du monde ; elle la révèle, comme l'apparition de l'innocent dévoile la violence du tyran. Sa seule présence, quelque part dans un lieu ignoré, du côté de Bethléem, fait trembler le puissant, qui craint pour ses intérêts. La menace n'est pas dans l'enfant innocent et faible, elle existe dans les fantasmes du monarque, dans sa soif de pouvoir, dans la méfiance malade qui l'habite, prête à se déchaîner contre ceux et celles dont le seul tort est de se trouver dans son entourage.² Par un étonnant renversement des choses, le tyran justifie ses exactions en prêtant à l'innocent sa propre violence.

Il n'est de terroriste qui ne trouve plus terroriste que lui. L'histoire se répète ; chaque génération reprend à son propre compte le scénario, sur des modes divers. Lorsqu'une idéologie, une religion, une nation, un parti ou un quelconque dictateur tremble pour ses propres intérêts, des innocents en font les frais. Leur tort ? Leur existence conteste les ambitions des puissants. L'innocent est comme un signe, une limite à ne pas franchir, qui marque le domaine d'une instance plus grande, divine. Dieu s'est fait homme, pour que l'homme devienne Dieu, disaient les anciens... et pour tenir en échec toute prétention totalitaire, ajoutera-t-on.

L'enfant de Bethléem est peut-être moins innocent qu'il n'y paraît à première vue et la peur d'Hérode n'est pas sans objet. Le Christ instaure bel et bien sur terre un régime de violence, celle qui conteste les seigneurs et remet à sa place tout pouvoir humain. «Le Royaume des cieux souffre violence, et des violents s'en emparent» (Mt 11,12). Saint Paul ne s'y trompait pas lorsqu'il prévenait les Corinthiens : en disant *Jésus-Christ est Seigneur*, ils entraient en conflit avec l'empereur (1 Co 12,3). L'affrontement est inéluctable et on en connaît la fin. Pourtant, c'est dans cette confession que les disciples du Christ puisent l'inspiration pour s'opposer à toute prétention totalitaire, d'où qu'elle vienne.

En s'inclinant devant l'innocent, les mages refusaient de fermer les yeux sur la logique guerrière d'Hérode. Renvoyant le roi à sa propre violence, ils s'en allèrent par un autre chemin. Noël c'est aussi la naissance d'une culture capable de refuser le mécanisme de la violence, les perfides invitations à la guerre qui diabolisent des personnes, des peuples ou des races sous prétexte qu'elles menacent les intérêts hégémoniques des puissants : la culture de la liberté et de la résistance, face aux prétentions de ceux qui se proclament «seigneurs».

Pierre Emonet

¹ Dans un article paru dans *Z Magazine* (2 juillet 2002), revue politique indépendante des Etats-Unis, le philosophe et linguiste américain Noam Chomsky constate que la définition du terrorisme élaborée par le gouvernement américain correspond parfaitement aux attaques américaines contre le Nicaragua. On pourrait en dire autant à propos de l'occupation russe en Tchétchénie et de la politique israélienne en Palestine.

² Pour affermir son pouvoir, Hérode 1^{er} le Grand fit périr toute la famille des Asmonéens.

***La rédaction et l'administration
de «choisir»
vous souhaitent de
BONNES ET HEUREUSES FÊTES !
et se réjouissent de vous retrouver
l'an prochain.***

Chrétiens à Jérusalem

Info Le 15 novembre, la Faculté de théologie de Fribourg décernait le titre de docteur honoris causa à Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem. Dans son discours, le patriarche latin s'est demandé pourquoi les Eglises occidentales restaient si silencieuses face au drame que vit la communauté chrétienne de Jérusalem. «Nos chrétiens sont scandalisés, car ils ne sentent pas de véritable appui, ils

croient que le monde chrétien et les forces politiques chrétiennes n'existent plus... Les chrétiens palestiniens sont aussi sous occupation, ils vivent sous la même oppression et sont solidaires de leur peuple : le conflit est politique, pas religieux... Si nous voulons vivre comme chrétiens palestiniens sur notre terre, il n'y a pas de raison que nous ne souffrions pas et que nous ne nous sacrifions pas avec les musulmans...».

Le religieux à l'école

Info Se définissant comme un défenseur d'un «christianisme sécularisé» à l'école, Luc Ferry, ministre français de l'éducation, a soutenu le projet de Régis Debray qui veut aider les enseignants à diffuser à l'école la culture religieuse de façon non confessionnelle, laïcité oblige. Dans une interview publiée par le quotidien *La Croix* (5.11.02), Luc Ferry déclare qu'«on ne peut comprendre la vie intellectuelle, artistique

ou politique européenne, si l'on ne voit pas qu'elle est issue de quinze siècles de domination chrétienne».

Pour le ministre de l'éducation, l'absence de Dieu ne signifie pas la disparition de la transcendance, ni des exigences de spiritualité. Si l'école reste le lieu de la connaissance, il convient de remettre les savoirs au cœur des dispositifs éducatifs, de développer un lien profond entre connaissance et amour.

Insécurité routière

Info La Commission sociale des évêques de France a publié, à la veille de la Toussaint, un document intitulé *Sécurité routière : un défi évangélique*. Pour les évêques, l'insécurité routière est un scandale, particulièrement dans l'hexagone (l'un des pays les plus mal classés au niveau européen), sur les routes de laquelle, chaque année, 8000 personnes en moyenne trouvent la mort, 150000 personnes sont blessées et 12000 autres deviennent invalides. Il s'agit même de la première cause de décès chez les moins de 25 ans.

La commission met en garde les automobilistes et leur demande de réfléchir et de prendre leurs responsabilités. «L'Evangile nous donne d'entendre un appel du Christ, celui de la conversion de nos mentalités. Il s'agit d'adopter, dans ce domaine comme en d'autres, des attitudes inspirées par la charité ! La route ne se prend pas, elle se partage. Elle est un lieu de rencontre des autres», peut-on lire dans la déclaration. Les évêques rappellent que le commandement de la Bible «tu ne tueras point» garde toute son actualité, y compris sur les routes !

Migrants mexicains

Info La question de la migration des Mexicains vers les Etats-Unis préoccupe les évêques des deux pays, en particulier depuis le 11 septembre 2001. Si la lutte du gouvernement américain contre l'immigration clandestine s'était déjà fortement durcie ces dernières années, notamment avec le renforcement sur les frontières des dispositifs de sécurité (hélicoptères, barbelés, murs, chiens, miradors, etc.), un palier supplémentaire a été franchi depuis les attentats contre les deux tours. Aussi, comme le montre une étude du centre de recherche Public Policy Institute of California, les clandestins venant du Mexique, pour échapper aux contrôles, traversent la frontière dans des endroits de plus en plus isolés et dangereux. Certains n'hésitent pas à marcher plusieurs jours dans le désert, sans eau ni nourriture. C'est ainsi que le plan du gouvernement américain, dont la facture est estimée à 30 milliards de francs en huit ans, a coûté la vie à plus d'une centaine de personnes rien que durant les sept premiers mois de cette année. En août 2002, les évêques des Etats-Unis ont dénoncé la campagne du président Bush contre l'immigration clandestine à la frontière mexicaine, la qualifiant d'«échec mortel». Ils

ont demandé la reprise des négociations entre les autorités américaines et mexicaines (interrompues après le 11 septembre 2002) concernant l'octroi de permis de travail à durée limitée pour les Mexicains. De son côté, la Conférence des évêques du Mexique a reproché aux autorités douanières des Etats-Unis de favoriser l'immigration clandestine par leurs procédés racistes et discriminatoires, qui ne distinguent pas entre clandestins, criminels et terroristes. Les évêques rappellent que l'immigration illégale prend ses racines dans la pauvreté.

Il est intéressant de noter que les évêques des deux pays concernés collaborent au sein d'une commission mixte des évêques des Etats-Unis et du Mexique. Celle-ci a rédigé un *rapport pastoral des migrants*, dans lequel elle tente de comprendre les raisons de la migration des Mexicains vers les Etats-Unis, rapport qui a été soumis aux Conférences des évêques des deux pays, lors de leurs rencontres en novembre. Pour Mgr Manz, membre de la commission, ce travail est la preuve de la solidarité croissante entre les évêques en Amérique : «Le problème du partage frontalier a été débattu au Synode des évêques d'Amérique. Depuis lors, plusieurs attitudes ont changé dans les deux sens.»

Famine en Zambie et OGM

Info La Commission Justice et Paix de la Zambie a accusé fin octobre le président zambien Levy Mwanawasa de minimiser la gravité de la famine dans son pays. Le président a récemment affirmé, en effet, que la situation de famine dans son pays était exagérée par la communauté internationale. Il a même fait arrêter Vitalis Mooya, un représentant d'un groupe d'opposition au Parlement,

qui avait annoncé, en octobre, que trois personnes étaient mortes de faim dans sa circonscription de Monze Moomba (sud du pays). Le président Mwanawasa a estimé que V. Mooya avait ainsi «alarmé le pays». Il y a cinq mois, le président zambien avait déjà été accusé par le Conseil chrétien, la Conférence épiscopale et la Communauté évangélique de Zambie de «nourrir la population avec des

mots» et de ne pas s'attaquer au problème. Or, selon un rapport du 3 octobre de l'organisation d'entraide Oxfam, au Royaume-Uni, environ 2,9 millions de Zambiens (26 % de la population) auront besoin de plus de 224 000 tonnes d'aide d'urgence en céréales dans la période allant jusqu'à mars 2003.

De fait, la situation est encore plus compliquée, car qui dit céréales, dit maïs américain génétiquement modifié. Sur les six pays d'Afrique australe concernés par la famine, cinq ont accepté l'aide alimentaire américaine, ce qu'a clairement refusé en août le président zambien : «Plutôt mourir de faim que de consommer quelque chose de toxi-

que», a-t-il déclaré, forçant le Programme alimentaire mondial à faire cesser toute distribution de nourriture en Zambie.

Interrogé à l'occasion de la polémique en Afrique australe, l'OMS a assuré que «l'existence de risques pour les consommateurs d'aliments à base d'OGM autorisés et disponibles sur le marché est peu probable». De leur côté, les Verts européens et l'Alliance libre européenne ont accusé les Etats-Unis, lors du Sommet de la Terre de Johannesburg, d'«exploiter les pays les plus pauvres en les forçant à accepter des OGM ou à mourir de faim, et de faire cela pour servir leurs propres intérêts.»

Troisième âge créatif

Info La Fondation Créativité au 3^e âge (Dr Hans Vontobel) a honoré le 20 octobre au Kongresshaus à Zurich les lauréats de deux concours généreusement dotés. Parmi les 10 lauréats du 6^e concours international «Créativité au 3^e âge», qui s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, se trouvent deux jésuites, les Pères Albert Ziegler (Zurich) et Raymond Bréchet (Carouge). Raymond Bréchet est le seul Romand à avoir reçu une distinction, pour son livre *L'Evangile de Jean au-*

jourd'hui (cf. **choisir** n° 508, avril 2002, p. 41). Un autre concours international de rédaction de texte sur le thème «Le temps et moi» était réservé aux personnes de plus de 75 ans. Quatorze lauréats ont été récompensés, parmi lesquels une Valaisanne, Gaby Zryd-Sauthier. Les travaux primés feront l'objet d'une publication.

Pour des renseignements sur le prochain concours, s'adresser à la Fondation, C.P. 4139, 8022 Zurich ou sur le site www.creatrixsenectus.ch.

Suisse, le risque nucléaire

Info Même si les initiatives *Sortir du nucléaire* et *Moratoire* ne seront soumises au peuple que l'an prochain, les anti-nucléaires suisses entendent bien informer d'ores et déjà la population suisse sur cette question. Le comité Sortir du nucléaire

classe la Suisse parmi les plus mauvais élèves d'Europe en ce qui concerne les déchets radioactifs. La Confédération continue d'exporter ses déchets hautement radioactifs vers des usines polluantes en France (La Hague) et en Grande-Bretagne (Sella-

field). Norvégiens et Irlandais, qui n'ont pas de centrales dans leur pays, ont d'ailleurs porté plainte pour empoisonnement de la mer du Nord et mise en danger de la santé par l'usine de Sellafield. Quant aux déchets faiblement à moyennement radioactifs, après le vote de Nidwald, aucune solution n'a été trouvée pour leur stockage.

Il n'y a pas que les déchets qui posent problème. Avec Mühleberg et Beznau I+II, la Suisse exploite les deux centrales de cette taille les plus anciennes du monde. Or, dans un dossier de presse bien étayé, intitulé *Ne semons pas la mort à tous vents*, le comité d'initiative montre que du fait de leur vieillissement (30 ans d'activité), ces centrales deviennent de plus en plus dangereuses. Le

nombre d'incidents y a doublé en 2001. En témoigne la progression des fissures dans l'enveloppe du cœur de la centrale de Mühleberg. La possibilité d'une fission du noyau y est de dix à cent fois supérieure à celle de la centrale de Gösgen, l'avant-dernière construite en Suisse.

«Le rapport 2002 de l'Agence internationale de l'énergie atomique épingle les exploitants de Mühleberg. La centrale ne résisterait pas à une secousse sismique, le personnel est mal formé et la priorité donnée à la maîtrise des coûts d'exploitation se fait au détriment des travaux pour augmenter la sécurité.»

Plus d'informations sur www.sortirdunucleaire.ch.



Gösgen, place de la gare.

Qui regarder ?

« **O**n ne peut pas ne pas communiquer », affirment Paul Watzlawick et l'école de Palo Alto, en Californie, analystes subtils des interactions entre les hommes. La communication n'a donc pas de contraire. Même si je m'emmuré en moi-même, je signifie au moins cette volonté d'être emmuré ; et je laisse sûrement deviner quelques traces de ce qui me pousse à une attitude si extrême.

D'aucuns éprouvent quelque angoisse devant cet axiome de base du comportement humain. Ils voudraient tant communiquer avec une parfaite exactitude, contrôler paroles, gestes, mouvements. Mais c'est impossible, à moins de se muer en statue de sel. D'autres voudraient pouvoir se cacher à certains moments, devenir aussi transparents qu'une vitre pour n'être point aperçus. Mais c'est aussi impossible. Le seul moyen de communiquer juste, c'est d'être soi-même en toute circonstance. Accepter d'être soi-même : souple ou raide, pointu ou douceâtre, loquace ou taciturne...

La question se manifeste de façon plus aiguë quand on est invité à parler en public ou quand on a l'occasion de passer à la radio ou à la télévision. Mille interrogations peuvent nous assaillir alors. Ma voix est-elle si surprenante que cela ? Mon allure est-elle si différente de ce que j'imagine ? Ai-je bien répondu, avec éloquence ? Ai-je été authentique ? Ma prestation a-t-elle été bien reçue ? Les opinions que j'entends sont-elles favorables ? Ces questions manifestent qu'il y a toujours un décalage entre la représentation que j'ai de mon être et ce que les autres en perçoivent ; une différence entre ce que je voudrais exprimer et ce que les autres reçoivent.

Ces questions sont naturelles, si l'on peut dire. Elles font partie du narcissisme que chacun vit peu ou prou. Qui, en effet, ne porte pas légitime souci de son image ? Si elles sont très insistantes, elles peuvent engendrer un trac épouvantable, une peur démesurée, une honte rétrospective. Ou, à l'autre extrême, elles peuvent conduire à une grande autosatisfaction, à une aspiration au vedettariat, au plaisir de l'exhibition. Le narcissisme prend dès lors beaucoup de place. Trop même.

L'attitude libératrice, c'est d'être en adéquation avec soi-même. Congruent, comme dirait Rogers, avec ses grandeurs et ses limites. Si je m'exprime, c'est moi. Ce n'est que moi. Si j'essaie d'être aussi bon que possible (dans tous les sens du mot *bon*), je peux me regarder avec humour et tendresse. Ai-je été nul, tant pis ! ai-je été excellent, tant mieux ! Ce n'est pas du laisser-aller. Il importe de s'exprimer ou de se donner à voir avec art et compétence, avec flamme et bonté, autant qu'il est possible. Mais la trace qui va rester, c'est celle de notre être, infiniment plus que celle de notre art.

Le Fils de Dieu, en s'incarnant, a fait de sa vie une œuvre d'art. Mais elle était remplie de tout son être. Et tout son narcissisme était de devenir « image du Père ». L'absence d'accueil, l'incompréhension lui ont sûrement pesé. Mais c'était de moindre importance. Il s'agissait d'être, magnifiquement. Plus encore, d'être celui que le Père voulait. Et si notre narcissisme devenait regard vers le Père...

Marc Donzé

Une fidélité crucifiante

Madeleine Delbrêl dans la crise des années 50

par Bernard PITAUD,* Paris

L'attitude de Madeleine Delbrêl fut souvent incomprise. On l'a présentée comme tiraillée entre sa fidélité à Dieu et sa fidélité au monde incroyant, alors qu'en réalité elle était habitée par deux convictions entrelacées, l'Alliance avec Dieu et celle avec l'homme. Sa fidélité au Christ, et par conséquent son amour pour les plus pauvres, la transporta dans sa mission apostolique et de charité au sein de la commune marxiste d'Ivry.

Lorsque Madeleine Delbrêl arriva à Ivry, en 1933, elle s'installa d'abord avec ses deux compagnes dans un petit Centre d'action sociale, où les trois jeunes femmes exercèrent leurs compétences respectives d'assistante sociale, d'infirmière et de jardinière d'enfants. Ce local se trouvait sur le plateau d'Ivry, mais éloigné du cœur de la ville, dans une zone encore peu habitée. Elles s'aperçurent vite que la paroisse, qui vivait elle-même en distance, voire en opposition, par rapport à la société qui se développait autour de la municipalité communiste, avait tendance à les accaparer. C'est pourquoi, après quelques mois, elles décidèrent de s'établir en plein centre d'Ivry, au 11, rue Raspail, dans la maison où Madeleine mourut en 1964 et où demeure toujours une équipe.

Ce déplacement était évidemment symbolique. Il disait en acte que le petit groupe qui se dénommait simplement *la Charité* voulait témoigner de l'Évangile dans ce monde pauvre et incroyant, dont elles ignoraient encore à peu près tout : « Nous n'avions que très peu de projets. Ce que nous cherchions, ce que je voulais, c'était la liberté de vivre coude à coude avec les

hommes et les femmes de toute la terre, avec mes voisins de temps, les années de nos mêmes calendriers et les heures de nos mêmes horloges. »¹

Tel fut le point de départ d'un compagnonnage apostolique avec les gens d'Ivry dont les plus anciens se souviennent encore aujourd'hui et dont les traces furent suivies jusqu'à nos jours par ses compagnes. Madeleine noua des amitiés nombreuses et durables, y compris avec les marxistes avec lesquels elle eut l'occasion de collaborer dans les services sociaux de la mairie.

Attachement à l'évangélisation

Se poser ainsi résolument au cœur de cette cité communiste pour « témoigner que la Charité de Jésus n'a pas l'intention de

* Prêtre, supérieur provincial de la Compagnie de Saint-Sulpice (Paris), directeur de l'Institut de formation des éducateurs du clergé et enseignant à l'Institut catholique, Bernard Pitaud est aussi l'auteur de *Prier 15 jours avec Madeleine Delbrêl*, (Nouvelle Cité, Montrouge 1998, 126 p.).

s'arrêter en route» ne signifiait pas du tout pour Madeleine prendre ses distances vis-à-vis de l'Eglise, bien au contraire. Même si ses relations avec la paroisse d'Ivry furent parfois conflictuelles, elle en fut toujours une pratiquante régulière, attentive, intéressée, soucieuse de dialogue avec tous, y compris avec ceux qui n'épousaient pas ses orientations. Chacun sait par ailleurs le rôle qu'elle joua dans la vie de l'Eglise, à la naissance de grandes initiatives missionnaires comme la Mission de France ou la Mission de Paris,² ainsi qu'au moment de la crise profonde des années 50, ponctuée par l'interdiction de l'expérience des prêtres-ouvriers en 1954.

C'est peut-être au cœur de ce conflit que Madeleine a été le plus douloureusement déchirée entre son attachement à l'évangélisation de ce monde, avec des moyens forcément inédits et risqués, et sa fidélité à l'Eglise qui la conduisit à inviter à l'obéissance pour un enracinement plus profond du désir apostolique.

Son attitude n'a pas toujours été bien comprise. En découvrir le secret peut nous aider non seulement à mieux connaître la personnalité spirituelle de Madeleine, mais aussi à nous situer dans des problèmes analogues auxquels nous pouvons être confrontés. Mais déjà nous pouvons poser la question : son attachement à l'évangélisation n'était-il pas pour elle aussi fidélité à l'Eglise ?

On a parfois, en effet, au sujet de l'attitude de Madeleine, utilisé l'expression «double fidélité», fidélité à Dieu et à l'Eglise d'une part, fidélité au monde incroyant d'autre part, un peu comme si elle avait été tiraillée entre deux appartenances. Le Père Jacques



Madeleine dans le jardin de la rue Raspail (1963).

Loew, dont on sait l'affinité spirituelle avec Madeleine, a émis des réserves par rapport à cette expression : «Elle n'a jamais parlé de double fidélité. Pour elle, il ne pouvait être question d'une double appartenance, car elle n'appartenait qu'à Dieu. Mais cette appartenance unique lui donnait une telle force d'affection, une telle capacité d'amour, à la fois spontanée et lucide, pour tous les êtres, qu'elle en devenait réellement le prochain dès l'instant où elle les rencontrait.»⁵

Fidélité de la foi

Les lignes qui suivent s'appuieront sur ces quelques phrases de Jacques Loew, pour explorer ce qu'on a appelé, de manière impropre en effet, la «double fidélité» de Madeleine. Pour cela, nous laisserons beaucoup Madeleine parler elle-même, de l'intérieur de sa foi.

Madeleine ne connaît qu'une seule fidélité, celle de la foi : «Toutes les fidélités sont petites et relatives quand il s'agit de la fidélité de la foi.»⁴ Pour comprendre Madeleine, il ne faut jamais oublier qu'elle est et demeure une athée convertie, saisie par Dieu à l'âge de 20 ans, «éblouie» à la fin de sa vie comme au premier jour. Son existence fut totalement unifiée par l'éblouissement de la découverte du Dieu vivant, qui mettait fin à de longues années envahies par la perspective de la mort.

A partir du moment où Dieu fut pour elle une réalité, «un quelqu'un» comme elle dit, sa vie devint tout entière une profession de foi : «Nous sommes des gens qui faisons profession de foi, comme d'autres de boulanger ou de médecin.»⁵ Car la foi ne se garde qu'en se professant, en se communiquant par la parole - «croire, c'est parler»⁶ - et par le témoignage de la charité.

Communion avec Dieu

Or la foi qui unifie la vie de Madeleine l'introduit dans une Alliance avec Dieu et avec l'homme, en raison du mystère de l'Incarnation où Dieu lui-même est devenu homme : «Remis en état de conversion, nous apprenons que la foi au Fils de Dieu et au Fils de l'Homme nous lie inextricablement à Dieu qui la donne et à l'homme, l'homme de la création, l'humanité tout entière. Car nous aussi nous pouvons dire "un pour tous". C'est pour tous que chacun d'entre nous reçoit la foi.»⁷

Cette double alliance n'a donc rien de contradictoire, puisque nous sommes saisis par Dieu pour être donnés aux autres dans le Christ et avec lui, pour qu'à leur tour ils entrent dans l'Alliance. Par la foi, nous entrons en fait dans la fidélité de Dieu à l'homme. Nous ne sommes pas tiraillés entre Dieu et l'homme. Nous sommes faits fils de Dieu pour que les autres le deviennent.

La vie apostolique, avec la charité qu'elle implique, trouve donc son origine en Dieu ; et l'évangélisation, si elle est bien l'œuvre des croyants, est d'abord un acte de Dieu en eux. C'est Dieu, en effet, qui a promis de se faire connaître à l'humanité tout entière : «A son Eglise, Dieu a promis "l'évangélisation des pauvres", celle des "extrémités de la terre", même si elles sont aujourd'hui de l'autre côté de la rue.»⁸ En annonçant l'Évangile, l'Église ne fait que mettre en œuvre les promesses de Dieu, et manifester ainsi son espérance dans la fidélité de Dieu à ce qu'il a promis.

Madeleine était sûre que l'amour qu'elle éprouvait pour ceux qui ne connaissent pas Dieu lui était donné par Dieu lui-même ; et cet amour la portait irrésistiblement, avec une immense compassion qui n'était jamais condescendance, vers ces pauvres dont la plus grande misère est d'ignorer Dieu. La souffrance et la solitude apostoliques qu'elle ressentait devant l'incompréhension et le rejet du témoignage des chrétiens étaient les mêmes que celles du Christ qui pleurait sur Jérusalem.

Ce qui fait vivre Madeleine, c'est bien cette communion avec Dieu au cœur de son action apostolique. Lorsqu'elle témoigne de l'Évangile, elle ne fait qu'un avec Dieu. Elle ne fait pas de l'apostolat son affaire, elle ne s'approprie pas son action : «Si nous disons : "affaire des prêtres-ouvriers", "affaire des dominicains", "affaire de la Mission de France", nous sommes conduits à jouer surtout l'efficacité des hommes. Si nous disons : "affaires de l'Église, affaires de Dieu", nous jouons la fidélité de Dieu ; *l'ombre qui nous recouvre* ne nous dérouté plus, car c'est en elle que se réalisent les promesses.»⁹

Madeleine est donc habitée par une double conviction : d'une part, le mouvement qui nous envoie vers les autres dans la vie apostolique est celui même de Dieu qui vient à la rencontre de l'humanité pour lui proposer son Alliance. Lorsque Madeleine

s'insère à Ivry, lorsqu'elle participe au grand mouvement missionnaire qui soulève, pendant et après la guerre, l'Eglise de France, ce n'est pas une œuvre de franc-tireur qu'elle accomplit. C'est bien dans la fidélité au mouvement de l'Esprit qu'elle se situe. Elle n'est fidèle qu'à Dieu qui veut, à travers elle, faire prendre conscience aux plus pauvres qu'il les aime d'un unique amour.

D'autre part, Madeleine est sûre que Dieu fait son travail même à travers l'obscurité à laquelle nous sommes souvent confrontés. «*L'ombre qui nous recouvre*» évoque à l'évidence la nuée qui recouvrait au désert la montagne où Dieu se révélait à Moïse. Dieu se manifeste dans les ténèbres et son mystère reste toujours insondable. Quoi qu'il en paraisse et parfois quoi qu'il nous en coûte, il accomplit toujours son œuvre si nous consentons à suivre son chemin qui est aussi un chemin de croix. C'est le cas, par exemple, lorsque notre activité missionnaire se heurte à l'échec.

Le «Christ-Eglise»

La difficulté ne risque-t-elle pas de devenir insurmontable lorsque «*l'ombre qui nous recouvre*» vient de l'Eglise elle-même, lorsque celle-ci semble entraver des initiatives apostoliques sincères, décevoir des gens qui pensaient que l'Eglise s'était rendue plus proche d'eux ? C'est bien à ce problème que Madeleine s'est trouvée confrontée avec tout ce que l'Eglise de France comportait de forces vives, animées par le désir de rejoindre des masses prolétaires très éloignées de la foi.

La place nous manque pour faire apparaître cette question complexe dans toute l'ampleur qu'elle a revêtu dans l'expérience de Madeleine, et nous ne pouvons qu'en indiquer les grandes articulations.

Tout d'abord, Madeleine n'a jamais opposé le Christ et l'Eglise. Elle avait même

inventé l'expression «le Christ-Eglise» pour marquer au contraire leur unité indissoluble. C'est dans l'Eglise qu'elle avait reçu la foi ; jamais la question d'une séparation possible ne s'est posée pour elle. L'Eglise était pour elle à la fois sa Mère qui l'avait engendrée à la foi et un Corps qui avait la responsabilité de l'annonce de l'Evangile. Elle-même ne pouvait témoigner de sa foi qu'en communion avec l'Eglise. Le mouvement apostolique qui porte Madeleine est celui-là même de Dieu, disions-nous ; mais ce mouvement habite l'Eglise tout entière, avant d'habiter chacun des chrétiens.

Au moment du conflit dont le sommet fut l'arrêt de l'expérience des prêtres-ouvriers, Madeleine a d'abord cherché à comprendre. Cette attitude lui était naturelle, car elle entraînait spontanément en communion avec ce que les personnes et les groupes avaient de meilleur. C'était en même temps sa croix, car elle comprenait fort bien les motivations des uns et des autres et aussi leur souffrance.

Elle ne manquait pas d'interrogations sur le grand mouvement missionnaire auquel elle participait, non pas sur la sincérité du désir qui le portait, mais sur la profondeur de son enracinement spirituel. Les prêtres-ouvriers lui paraissaient pour beaucoup peu préparés à leur tâche difficile, surtout en ce qui concernait leur dialogue avec le marxisme dont elle avait elle-même expérimenté la difficulté.

Si elle n'avait pas cédé à l'attrait du marxisme, c'était parce qu'elle avait su allier une exigence de vérité, qui lui faisait dire clairement et directement ce qu'elle pensait, avec une charité exceptionnelle qui lui permettait de garder l'amitié de tous. Surtout, elle ne s'était pas laissée séduire, parce qu'elle avait été séduite par le Christ et qu'elle tenait par-dessus tout à ce trésor.

Les événements furent pour elle un véritable déchirement. Elle ressentait le risque

de voir s'effondrer des années d'un effort apostolique auquel de nombreux prêtres avaient donné le meilleur d'eux-mêmes. Elle savait aussi que des forces conservatrices tireraient parti de la réaction romaine pour alimenter leur propre idéologie.

Enfantement douloureux

Pour faire comprendre le point de vue de Madeleine, le mieux est sans doute de citer un bref passage d'une lettre qu'elle écrit, au plus fort de la crise, à un prêtre-ouvrier de la Mission de France : «J'ai peur que, comme une femme qui ne saurait pas que c'est en douleur qu'on accouche, et qui ne comprendrait rien à son propre déchirement, et qui paralyserait en elle à la fois ce qui déchire et ce qui enfante, vous gardiez en vous la mission. Tant que le petit est dans la mère, il est dans un corps adulte ; naître, c'est pour lui devenir petit, limité... Il faut pourtant qu'il devienne ce petit d'abord pour devenir un homme. C'est cet homme que les hommes attendent, ce n'est pas l'adulte que vous, vous êtes. Si la mission ne peut pas passer par votre douleur, elle restera peut-être dans la classe ouvrière, mais comme un enfant mort qu'une femme porte en elle dans la rue.»¹⁰

Pour Madeleine, la croix elle-même faisait donc partie de la mission ; et la contradiction à laquelle se heurtaient alors de nombreux prêtres et laïcs pouvait devenir source de fécondité, si l'interrogation qui leur était portée au cœur de leur désir apostolique suscitait chez eux un meilleur enracinement dans la foi de ce désir.

B. P.

Vient de paraître :

Charles F. Mann, *Madeleine Delbrêl, une vie sans frontières*, Desclée de Brouwer, Paris 2002, 318 p.

¹ *Ville marxiste, terre de mission*, Cerf, Paris 1957 et 1970, p. 17.

² Communautés de clercs et de prêtres séculiers chargés de l'évangélisation en France des régions les plus déchristianisées. La Mission de France fut établie à Lisieux en 1941, réorganisée en 1954 par décision pontificale et érigée en prélatrice *nullius diocœsis*. Quant à la Mission de Paris, elle fut fondée en 1944 et disparut en 1961, la Mission ouvrière ayant pris le relais (n.d.l.r.).

³ Introduction de Jacques Loew, in **Madeleine Delbrêl**, *Nous autres gens des rues*, Seuil, Paris 1966, p. 27.

⁴ *Idem*, p. 283.

⁵ *Ville marxiste, terre de mission*, p.172.

⁶ *Nous autres gens des rues*, p. 251.

⁷ *Idem*, p. 316.

⁸ *Idem*, p. 155.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Correspondance inédite.*

FERMETURE DE NOS BUREAUX

La rédaction et l'administration de **choisir** ainsi que le CEDOFOR seront fermés pour les fêtes à partir du vendredi 20 décembre 2002, à 11h.

RÉOUVERTURE

Lundi 6 janvier 2003 à 9h pour l'administration et la rédaction de **choisir**, à 14h pour le CEDOFOR.

Mariage : pour une nouvelle approche ecclésiale

par Michel LEGRAIN,* Paris

Dans sa précédente édition, notre revue a publié la première partie d'un important article du théologien Michel Legrain sur la question du sacrement du mariage, notamment sur l'origine de son contrôle par l'Eglise.¹ Dans cette seconde partie, l'auteur analyse les incohérences auxquelles cette pratique aboutit aujourd'hui et en appelle à une pastorale officielle plus adaptée.

Depuis le pape Pie IX, et avec une fermeté inconnue des siècles précédents, l'Eglise catholique romaine affirme une totale *inséparabilité* entre l'engagement humain du mariage et le sacrement du mariage. Le pape Léon XIII parle « d'identité » entre ces deux aspects du mariage entre baptisés, si bien qu'aujourd'hui, l'enseignement catholique officiel estime qu'il ne peut y avoir de mariage *vrai et valide* entre deux baptisés sans qu'il ne soit sacramentel.

Les deux codes de droit canonique de 1917 et 1983 reprennent en termes identiques cette doctrine. Et l'Eglise catholique entend l'appliquer dans tous les cas, y compris vis-à-vis de baptisés relevant d'Eglises qui n'admettent pas que le mariage soit un sacrement !

Lorsque l'Eglise latine a fixé la doctrine et la discipline liant étroitement l'engagement humain du mariage et la sacramentalité de cette union, elle se basait sur une logique chrétienne indiscutable : deux personnes baptisées dans le Christ doivent désirer se marier dans le Christ, s'engageant ainsi à vivre, dans leur couple et leur famille, tout ce qu'elles peuvent de la vie évangélique, à l'imitation de l'indéfectible amour du Christ pour l'humanité.

En contexte culturel de chrétienté, on comptait sur le poids du milieu chrétien et sur la prégnance des institutions en place pour convaincre les hésitants ou les déviants à rejoindre le droit chemin. Mais dans nos actuelles sociétés occidentales, les options et les libertés des personnes prennent le pas sur les comportements institués. Nous sommes passés, en bonne partie, d'une époque où la réalité du mariage était vécue dans une situation collective qui en accentuait la socialité religieuse, à un environnement culturel où priment la liberté de conscience et la mise à distance des exigences ecclésiales.

Quand on entend imposer à de nouvelles cultures un ensemble doctrinal, canonique et pastoral conçu pour des mentalités différentes, on aboutit à des catastrophes, ainsi qu'à une marginalisation extrême des dires officiels de la hiérarchie.

* Michel Legrain, missionnaire spiritain, enseigne à l'Institut catholique de Paris. Spécialiste des questions de mariage et de sexualité, il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la question et en particulier sur les divorcés remariés. Il exerce aussi un ministère théologique pour le service des Eglises d'Afrique et d'Amérique.

Le lien sans faille établi entre contrat et sacrement de mariage résulte d'une situation où la puissance de l'Eglise romaine, en ses affrontements avec les revendications des Etats, pouvait prétendre servir le bien commun des baptisés, grâce à cette identification pure et simple entre contrat et sacrement de mariage. Mais le simple fait qu'actuellement une grande masse des baptisés catholiques ne désirent pas s'engager par le mariage religieux à une quelconque vie ecclésiale et sacramentelle devrait persuader l'Eglise catholique que l'identification entre l'engagement humain et le sacrement nuit désormais au bien commun.

Et la liberté de conscience ?

Il est de mode aujourd'hui de parler de *crédibilité* de l'Eglise. C'est bien davantage qu'une affaire de mode : il s'agit d'une exigence élémentaire. Lorsque l'Eglise catholique prétend contrôler et sacramentaliser le lien matrimonial de celles et ceux qui affirment ne plus croire au christianisme, est-elle crédible et sérieuse ?

La législation matrimoniale en vigueur ne prend pas en compte la foi ou la non-foi des époux. S'ils sont tous deux baptisés, elle s'appuie sur cet état baptismal pour décréter l'obligatoire sacramentalité de leur lien conjugal. En parlant des démarches sacramentelles en l'absence de toute perspective de foi, le Père Liégé disait que cela relevait de la *tératologie théologique*, cette science qui, en embryologie, traite des malformations congénitales.

Concrètement, au regard de l'Eglise catholique, le statut baptismal fait perdre à tous les baptisés, qu'ils soient croyants ou non, le droit natif de se marier autrement que religieusement. Curieusement ici, on ne se gêne nullement en haut lieu romain pour porter atteinte au fameux droit naturel !

En France, aujourd'hui, beaucoup de baptisés, indifférents ou incroyants notoires,

continuent à *passer par l'église*, selon l'expression bien connue, à l'occasion de leur mariage. Illogisme, certes. Mais qui ne sait que les rites survivent parfois durablement aux croyances qui leur donnaient sens ? «Oui, je tiens à passer à l'église, même si je ne crois pas, puisque cela fera tellement plaisir à mes futurs beaux-parents. Je ne suis pas superstitieux et je ne crains pas que la voûte de votre église nous tombe sur la tête», me disait jadis, avec une grande sincérité, un jeune fiancé.

Même devant un tel cas, l'Eglise catholique tient ce mariage pour sacramentel, à cause du baptême jadis célébré. Et s'il y a échec de la vie de ce couple, le canoniste de service s'appuiera sur le caractère sacramentel de cette union pour en démontrer l'absolue indissolubilité, engagée ici au nom du Christ et de l'Eglise ! Il y a véritablement maldonne, pour ne pas dire tromperie sur la marchandise. Ce fiancé ne voulait qu'une gentille petite cérémonie pour célébrer la fête de leur amour, et il se retrouve théoriquement, avec sa femme, dans l'obligation de signifier ecclésialement l'amour du Christ pour l'Eglise ! Cette carte forcée défigure grandement le sacrement et donc le visage de l'Eglise.

On devine aussi toutes les retombées immorales d'une telle discipline officielle. Le baptisé non-croyant qui, en conformité avec son absence de foi, décide de ne se marier qu'à la mairie, conservera, en cas de divorce, la possibilité d'un nouveau mariage à l'Eglise, puisque sa première union, n'étant ni canonique ni sacramentelle, compte pour du beurre au regard du droit de l'Eglise catholique. A l'inverse, s'il avait joint au mariage civil un rapide *passage par l'église*, par exemple pour faire plaisir à sa vieille grand-mère, l'espérance d'un second mariage serait définitivement exclue !

Si notre Eglise reconnaissait la validité humaine de l'engagement conjugal socialement conclu par un ou deux catholiques éloignés d'elle, elle affirmerait hautement à

la fois son respect de la liberté de conscience des époux et sa prise au sérieux d'une réalité matrimoniale sociale, qu'elle cesserait enfin de taxer de vulgaire concubinage.

Pour une gestion plus souple

Pourquoi persister à ne pas admettre la légitimité du couple que des personnes baptisées catholiques désirent constituer publiquement, et cela, par choix personnel, en-dehors des perspectives et des exigences de cette Eglise ? Il existe des situations de non-croyance ou de mal croyance qu'une Eglise peut certes déplorer, mais qu'elle s'honorerait de respecter.

On rétorque parfois que si l'Eglise romaine admettait la possibilité d'un mariage *naturel* et *légitime* pour des catholiques se déclarant incroyants, cela pourrait inciter certains d'entre eux à des calculs machiavéliques. Par exemple, ils se réserveraient la perspective, en cas de séparation, de contracter une nouvelle union, éventuellement sacramentelle.

Pour faire obstacle à ces possibles abus, il conviendrait déjà que l'Eglise catholique prenne au sérieux tout mariage, quel qu'il soit, quand il a été légitimement engagé, même s'il le fut après divorce. Cela ne signifierait nullement que l'Eglise catholique soit tenue de confier une responsabilité sacramentelle à une seconde ou à une troisième union. Qui pourrait d'ailleurs lui en vouloir de réserver la sacramentalité du mariage à une première et unique union, puisque cela correspond à la symbolique spirituelle voulue par sa théologie sacramentelle ? Cela serait d'autant mieux admis que les autres unions matrimoniales seraient reçues par cette Eglise pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire de véritables mariages, naturels et légitimes.

Avec en plus, cette conséquence tellement attendue de tant de catholiques qui, après divorce, vivent dans un nouveau mariage

civil : l'accès à l'eucharistie leur serait enfin officiellement ouvert, puisque cette seconde union serait désormais reconnue comme un véritable mariage.

Et pour compléter cette nouvelle approche des mariages humains et chrétiens, il serait important que cette même Eglise catholique renonce à ce droit auto-proclamé, à savoir qu'elle seule possède le pouvoir de dissoudre tout mariage non-sacramentel et tout mariage sacramentel non suivi de relations conjugales, avec, en arrière-fond, cette étrange conviction que, dans ce domaine précis, le droit naturel peut céder devant le droit ecclésial romain.

De tels bouleversements doctrinaux, canoniques et pastoraux rapprocheraient la doctrine et la pastorale latines de certaines pratiques orientales. Depuis le concile Vatican II (1962-65) et le Synode romain sur la famille (1980), de nombreux chrétiens, encouragés par des évêques, des théologiens et des responsables pastoraux, estiment que c'est dans cette direction qu'il importe d'investir si l'on se veut respectueux des appels de l'Évangile, tels qu'on les perçoit de plus en plus dans nos cultures modernes.

Une telle souplesse de gestion pastorale ne devrait en rien occulter l'idéal : il demeure hautement souhaitable que deux catholiques s'engagent, lors de leur mariage, dans l'acceptation de ce ministère nuptial et sacramentel unique, l'un des hauts lieux de la vie ecclésiale. Demander le baptême en sachant qu'on entend mettre d'au plus près ses pas dans ceux de Jésus de Nazareth ; se marier sacramentellement, pour le meilleur et pour le pire, comme on disait jadis ; s'engager dans une vie profondément adonnée au ministère, à la contemplation ou au service d'autrui. Voilà des choix de vie qui relèvent de cette même folie qui, durant tout un temps, surprenait et même scandalisait de nombreux disciples de Jésus.

Mais Jésus n'en finit pas de nous dire combien une telle invitation demeure ferme

et permanente, tout en ne s'adressant qu'à des volontaires. Car sans liberté de réponse, en effet, il n'existe aucun amour.

Nous ne vivons plus aujourd'hui, en Occident, dans un environnement qui soit chrétiennement porteur. Avec sagesse et prudence, lorsqu'un adulte demande le baptême, la communauté chrétienne le soumet à un long parcours catéchuménal, afin qu'il sache à quoi il s'engage. Pareillement, lorsque des personnes baptisées songent à se dévouer dans un ministère ordonné ou dans la vie religieuse, elles doivent accomplir avec succès un chemin préparatoire de plusieurs années. N'a-t-on pas, dans nos sociétés civiles, des exigences similaires lorsqu'il s'agit d'aborder une vie professionnelle sérieuse, durable et réussie ?

Les écueils du mariage

Il existe cependant dans l'Eglise catholique, une exception aussi triste que scandaleuse. Je vise ici la préparation à l'entrée dans le sacrement de mariage. On a prévu officiellement quelques rencontres, éventuellement l'une ou l'autre session ou retraite, et c'est habituellement tout. Certains fiancés, avec la complicité du clergé, en font parfois moins encore ! Ils s'accommodent de cette impréparation sous prétexte que le mariage est un droit élémentaire. Que ce mariage, lorsque les époux sont baptisés, s'accompagne obligatoirement du sacrement (canon 1055,2) ne semble pas les tracasser outre mesure.

Bien entendu, les époux mariés et le clergé, quand ils prennent sérieusement la



Annecy, séance de préparation au mariage.

responsabilité de préparer au mariage de jeunes chrétiens, ne peuvent se résigner à cette profonde carence. Les époux savent tout particulièrement et d'expérience ce qu'implique au quotidien, humainement et spirituellement, la fidélité active et positive aux engagements du mariage sacramentel. Ce fut parfois pour eux-mêmes une découverte postérieure au mariage. Ils ne voudraient pas que les fiancés d'aujourd'hui se trouvent pris dans les mailles et exigences d'un sacrement dont ils n'auraient pratiquement que peu de connaissances.

Et lorsque ces jeunes, cohabitants ou mariés civilement, ne sont pas prêts pour un tel engagement sacramentel, ces responsables d'Eglise souhaitent qu'on puisse les accueillir là où ils en sont, afin de continuer à les accompagner ensuite, s'ils le désirent, sur leur route conjugale et matrimoniale actuelle, même si le temps n'est pas encore venu pour eux de demander le sacrement de mariage. Autrement dit, pourquoi un *catéchuménat nuptial* ne serait-il pas aujourd'hui, dans le contexte qui est le nôtre, aussi capital et respectable qu'un *catéchuménat baptismal* ?

Mais ne soyons pas naïfs : une préparation au mariage, aussi sérieuse et onéreuse soit-elle, ne peut garantir le succès durable d'une union conjugale. Il existe toujours des impondérables et des tempêtes soudaines, même s'il convient d'en limiter le nombre et les retombées malheureuses. Les sciences humaines nous apprennent actuellement à ne pas parler trop vite de sensualisme débridé, d'égoïsme malade ou d'engagements mensongers.

Certes, certains divorces peuvent être le résultat inéluctable de telles situations. Mais il se peut aussi que, malgré toute l'attention des proches comme des responsables de la préparation au mariage, un couple premier se constitue sous la pression d'une image parentale mal digérée. Et il arrive souvent alors que le passage du *partenaire rêvé* au *partenaire réel* s'accompagne de bien des ravages.

Certaines personnes mariées, au sortir de cette crise d'un couple encore enfantin ou adolescent, trouvent en elles et entre elles les indispensables ressources pour s'inventer de nouveaux rapports et un nouvel équilibre conjugal et familial satisfaisant. Mais pour d'autres, l'accès à une maturité davantage adulte peut devenir incompatible avec le maintien d'un couple qui, malgré toutes les aides psychologiques et spirituelles, ne peut assainir ses racines. Faudrait-il alors, sous prétexte de sauver les apparences extérieures du mariage, obliger une femme et un homme à demeurer liés, de façon plus ou moins perverse, dans un couple fondé sur des assises malades ?

C'est vis-à-vis de telles situations que l'on mesure l'inadéquation évangélique et pastorale de l'actuelle position doctrinale et disciplinaire de l'Eglise catholique, au regard de laquelle, en dehors d'un unique mariage regardé comme sacramentel lorsqu'il s'agit de baptisés, aucune autre vie de couple n'est ni admissible ni respectable.

Il devient urgent d'oser regarder les choses autrement. Quand l'Eglise catholique

cessera-t-elle de parler de concubinage, et non pas de mariage, lorsqu'un couple, après l'échec définitif d'une première union sacramentelle, s'efforce de réapprendre à vivre en couple et en famille ? Une seconde fidélité ne peut-elle se déployer, même si l'Eglise catholique n'entend pas confier une nouvelle fois le ministère du sacrement de mariage à ce second couple, et cela dans la logique de sa définition du mariage sacramentel ?

L'esprit évangélique

Qu'un mariage soit sacramentel ou non, c'est toute l'épaisseur de l'humain qui est appelée, en mariage comme en tout autre secteur, à se laisser travailler par les appels et les exigences évangéliques. Heureusement, bien des situations, qui ne peuvent relever du registre des sacrements, ne sont pas pour autant étrangères aux fermentations de l'Evangile. Melchior Cano (1509-1560), théologien dominicain qui intervint au concile de Trente, avait déjà relevé qu'un mariage non sacramentel pouvait aussi être signe de choses saintes, car, ajoutait-il, tout signe sacré et saint ne relève pas nécessairement du registre sacramentel.

Mais en attendant des évolutions hautement souhaitables, que faire dans le quotidien conjugal et matrimonial ? Ici, comme en tout autre domaine, le responsable pastoral, lorsqu'il est sollicité, ne peut qu'inviter à un discernement éthique éclairé celles et ceux qui, en des situations aussi délicates, s'interrogent sur les choix à faire. Face à une rupture devenue irréversible, notre vitalité humaine comme notre foi chrétienne nous invitent à ne pas baisser les bras.

Il existe en effet une possibilité de réussir *notre vie* même si nous avons échoué dans un état *de vie* qui avait pourtant mobilisé tant d'efforts et porté tant d'espérances. Qui ne rêve de réussir *sa vie* dans l'état *de vie* choisi le plus lucidement pos-

sible ? Ceci étant entendu, il n'empêche que, lorsqu'une personne se noie et espère désespérément sortir de l'eau, il est capital que l'entourage humain et la communauté chrétienne ne l'enfoncent pas davantage en le repoussant dans le courant, loin des berges.

Comme chrétiens, nous avons à réfléchir sur nos pratiques personnelles et nos pastorales officielles, afin d'évacuer tout ce qui se trouve en dissonance avec les différents et multiples appels de l'Évangile.

L'être et l'agir

L'attitude de Jésus de Nazareth, pasteur et prophète, devrait éclairer en tout nos conduites personnelles et pastorales. Jamais il n'a regardé une personne comme définitivement irrécupérable. Sa pédagogie est constante : il accueille chacun là où il est, afin de l'inviter vers *l'un peu plus loin et l'un peu plus haut*. Jésus annonce le Royaume à partir du point qui intéresse son interlocuteur.

Regardons Jésus avec la Samaritaine ou avec Zachée. Il accepte volontiers de *se dérouter*, afin d'approfondir un dialogue éminemment pastoral. Il propose des *repères* plus qu'il ne donne des *réponses*, dans la mesure où celles-ci risqueraient de fermer le débat. Il indique des *directions* et refuse d'imposer des *directives*, ces ukases des régimes totalitaires.

C'est ainsi que les situations humaines les plus ordinaires peuvent devenir *sacramentelles*, c'est-à-dire porteuses d'un message d'une *vie autre*. Nous le savons : toujours un petit germe demeure, et c'est cette notion biblique de *petit reste* qui nous invite à repartir et à devenir en tout des porteurs d'espérance.

Dans son ministère, Jésus s'est heurté à ceux qui privilégiaient en tout les comportements établis et institués, faisant l'impasse sur les droits subjectifs des personnes et les circonstances particulières de leur conduite.

Aujourd'hui, nombre de catholiques dénoncent une véritable sacralisation de l'institution matrimoniale, spécialement lorsque celle-ci est revêtue du caractère sacramentel. Au nom de quoi serait-elle plus sacrée que les personnes elles-mêmes ? Dans notre univers culturel contemporain, les réalités instituées et les exigences sociales et ecclésiales n'entraînent l'adhésion que si elles favorisent les valeurs d'éthique personnelle et d'engagement d'une conscience solidement éclairée.

C'est pourquoi, si l'Église catholique entend retrouver une réelle crédibilité, y compris parmi les siens, il lui faut désormais porter une attention pastorale toute particulière aux dimensions symboliques et sacramentelles de son être comme de son agir, mettant un peu à l'ombre ses composantes juridico-canoniques. Certes, ces dernières ne sont pas rien. Mais elles ne sont pas tout non plus. Les relativiser est devenu urgent. L'Église catholique y gagnerait tant en souplesse qu'en modestie, rejoignant ainsi davantage sa vocation sacramentelle, où se mêle toujours le *déjà-là* et le *pas-encore* du Royaume.

Quand on construit une maison, on s'aide habituellement d'échafaudages qui servent à monter les matériaux à pied d'œuvre et à édifier la construction. Pour qu'ils tiennent le coup et rendent les services attendus, on doit respecter des règles précises. Mais encore faut-il ne pas confondre les échafaudages avec la maison : ceux-ci sont au service de celle-là. Tout comme le sabbat est au service des personnes humaines.

M. L.

¹ *Célébrations nuptiales catholiques : des siècles de diversité*, in **choisir** novembre 2002, n° 515, pp. 9-13.

Euthanasie et liberté

par Michel MARET,* Sauges (NE)

En Suisse comme dans les pays voisins, la mort provoquée par compassion suscite un grand débat éthique. Des voix s'élèvent pour réclamer de nouvelles dispositions légales en vue de décriminaliser, à certaines conditions, la mort sur demande. A Zurich, le Département de la santé et de l'environnement a déjà pris une décision lourde de conséquences en autorisant, dès le 1^{er} janvier 2001, l'euthanasie active dans les maisons de retraite et homes médicalisés. Les évêques suisses ont abordé la question dans une lettre pastorale qui tente de faire le tour de la question. Il s'agit d'un document important sur l'euthanasie et l'accompagnement des mourants (43 p.). Paru en allemand, en juin 2001, nous attendons sa publication en français pour le présenter à nos lecteurs. Dans cette perspective, nous proposons ici une première approche à partir du problème de la liberté. Malgré les apparences, l'euthanasie ne relève pas uniquement des libertés individuelles. Elle est un problème social.

L'euthanasie est un des grands sujets éthiques débattus en Europe. La Hollande, qui avait déjà dépénalisé cette pratique en 1994, a procédé à sa légalisation en avril de cette année. Et la Belgique est sur le point de lui emboîter le pas. En Suisse, une initiative parlementaire visant à dépénaliser l'euthanasie, déposée par Franco Cavalli, a été rejetée par le Conseil national en décembre 2001. La mort provoquée par compassion implique un certain nombre de problèmes. Je m'arrêterai ici sur celui de la liberté.

Examinée sous cet angle, je tiens d'emblée à souligner que l'euthanasie ne constitue pas du tout la même problématique que le suicide, ni même que l'assistance au suicide. Le suicide est principalement un problème personnel, encore que... On le verra plus loin, il subit l'influence de bien des déterminismes. L'assistance au suicide, dans laquelle une tierce personne procure à celui qui le désire les moyens pour qu'il se donne lui-même la mort, implique déjà plus explicitement un tiers. Mais l'acte mortel est encore posé par l'intéressé. Quant à l'eutha-

nasie, entendue comme l'action de provoquer délibérément la mort d'un être humain, elle est *un problème social*. Elle implique par définition une tierce personne, qui posera elle-même le geste mortel, en principe un médecin ou un soignant. La société dans son ensemble est impliquée lorsqu'elle est légalisée ou dépénalisée.

Il faut tenir compte du fait que la liberté de celui qui demande la mort entre en concurrence avec l'autonomie, pour le moins du même niveau, de celui qui va poser le geste mortel. D'autre part, si l'on accepte qu'un être humain puisse provoquer la mort d'un autre, l'Etat doit prendre des mesures, pour les besoins de sécurité, afin que l'euthanasie ne devienne pas un moyen de se débarrasser ou d'éliminer certaines personnes.

L'euthanasie est revendiquée au nom de la liberté, qui est devenue la valeur fondamentale de notre société. Pourtant, la liberté humaine ne va pas de soi. Au plan psychologique, l'être humain subit de multiples conditionnements : l'inconscient, le poids du

* Théologien, Communauté du Cénacle.

passé et de l'éducation, la culture, les pressions sociales ou idéologiques, les médias, la publicité... Mes choix et mes goûts sont en partie dictés par ce qui a tissé ma vie. Je décide aujourd'hui de manger des flocons de céréales pour mon petit déjeuner, mais si j'étais né en Angleterre, il se pourrait que mon choix se porte sur des œufs au plat ; et si je vivais en Afrique, je mangerais peut-être des chenilles ou des sauterelles...

Les conditionnements sont d'autant plus vrais et plus graves dans le domaine de la fin de vie. P. Verspieren écrivait à ce sujet : «Le recours à la notion de liberté individuelle est donc, en ce domaine du choix entre la vie et la mort, en partie illusoire. Tel malade désire vraiment mourir, mais ce désir n'est pas le fruit de sa seule liberté : il peut être - il est le plus souvent - la traduction de l'attitude de l'entourage, sinon même de la société tout entière qui ne croit plus à la valeur de sa vie et le lui signifie par toutes sortes de messages. Suprême paradoxe : on rejette quelqu'un de la communauté des vivants et il pense vouloir, personnellement, la mort. (...) Il n'y a pas de *je* qui ne soit dépendant d'autrui ; ce que je suis et ce que je veux dépend du regard et de l'attitude d'autrui.»¹ Que je veuille vivre ou que je veuille mourir dépend en partie du goût ou du non goût de vivre qui m'a été et qui m'est encore communiqué.

Ces conditionnements sont tels, que certains philosophes et psychologues en viennent à nier la liberté humaine. L'être humain serait totalement prédéterminé dans toutes ses actions, ses choix ou ses pensées, et la liberté ne serait qu'une illusion. Un peu de la même manière que toute autre parcelle de la réalité, de notre monde, de notre univers est entièrement prédéterminée.

Cette position était tenue par B. Spinoza qui écrivait : «Les hommes se croient libres parce qu'ils ont conscience de leurs volitions, mais non des causes qui les déterminent à vouloir.» S'ils connaissaient ce qui les détermine à agir, ils verraient

qu'ils sont prédéterminés en toute chose. Et la science pourrait précisément se donner comme but de mettre à jour toutes ces déterminations cachées. Les thèses de Spinoza ne s'imposent certes pas à nous. Néanmoins, il faut reconnaître que la liberté est une réalité complexe, influencée par de multiples déterminismes.

Dans le domaine de l'euthanasie, la psychologie moderne nous rend particulièrement attentifs au fait que le désir de mort d'une personne gravement malade peut être la projection du vœu de l'entourage : les soignants ou la famille peuvent induire un individu à demander la mort par un désir trop criant de mettre fin coûte que coûte à une situation difficile. Plus insidieux encore, un discours qui laisse entendre que la seule sortie digne de l'existence est l'euthanasie...

Ambiguïtés du désir de mort

D'autre part, l'être humain est porteur d'une grande ambivalence. Freud a bien mis en évidence la présence simultanée de pulsions de vie et de mort en tout individu. Le désir d'en finir avec la vie est fluctuant au cours d'une existence. On a vu des personnes ayant signé une déclaration d'Exit² (dans laquelle elles expriment leur volonté de ne pas être réanimées en cas d'accident ou de maladie qui entraînerait un grave handicap), qui, se trouvant dans un état critique et étant confrontées à la proximité de la mort, manifestent aux soignants le désir de vivre. Les cas de personnes ayant demandé la mort, mais qui peu de temps après sont revenues sur leur position, ne sont pas des exceptions.

L'influence de facteurs culturels, de l'entourage, de troubles psychiques aigus, de crises existentielles a été démontrée par une large recherche internationale.³ Dans un rapport publié en mars 1999, le Groupe de travail «assistance au décès»⁴ relève que,

«selon certaines enquêtes, 90 à 95% des personnes suicidées souffraient à l'époque de leur décès d'une affection ou de troubles psychiques susceptibles d'être diagnostiqués selon des règles internationales». ⁵ Ceci souligne la difficulté de garantir la liberté de celui qui demande la mort.

D'autant plus que le désir de mourir disparaît le plus souvent avec une bonne prise en charge. Il a été démontré par diverses études que l'immense majorité des demandes d'euthanasie (plus du 95 %) disparaissent lorsque des soins parfaitement adaptés sont prodigués.

Le sociologue E. Durkheim, qui a révolutionné l'approche de la mort volontaire par son ouvrage *Le suicide*, publié en 1897, a bien mis en évidence l'influence du contexte social dans le désir de mort des individus. Selon l'auteur, «le taux social des suicides ne s'explique que sociologiquement. C'est la constitution morale de la société qui fixe à chaque instant le contingent des morts volontaires.» A partir de l'analyse des taux de suicides dans les diverses sociétés, Durkheim arrive à la conclusion d'un courant «suicidogène» agissant dans chaque société, influant sur le désir de vivre des individus et déterminant le taux de suicides.

S'il est vrai que l'analyse de Durkheim doit être accueillie avec un esprit critique, on ne peut plus nier aujourd'hui l'influence du contexte social sur les tendances suicidaires. En examinant les statistiques européennes relatives au suicide, le Groupe de travail «assistance au décès» désigne les facteurs culturels comme les plus déterminants sur le risque suicidaire. Le contexte social et culturel, les valeurs développées par une société peuvent créer un climat conditionnant l'attitude de ses membres envers la vie, voire en-



Partir... un libre choix ?

gendrer un climat suicidaire ou mortifère. L'écrivain Malcolm Gladwell affirmait : «Agissez sur l'environnement, vous agirez sur les comportements». ⁶

Ceci étant dit, on ne s'étonnera pas que, pour de nombreux juristes et psychologues, il soit très difficile, sinon impossible, de garantir la liberté de celui qui demande la mort. Ceci ne veut pas dire qu'aucune personne formulant cette demande ne soit vraiment libre, mais qu'il n'est pas possible de garantir cette liberté. Et l'on ne peut pas prendre le risque de donner la mort à quelqu'un dans cette incertitude.

Il est intéressant de citer à ce sujet une réflexion de la Commission de réforme du droit du Canada : «Nous pensons, quelles que puissent être les précautions dont la

loi pourrait s'entourer, qu'il existe un danger certain et réel que la demande d'euthanasie ne reflète pas la véritable volonté de l'individu, ou soit trop facilement conditionnée par des circonstances et des pressions extérieures.»⁷

Cette même Commission relevait en outre le risque de détournement de la loi et de glissement de l'euthanasie volontaire à l'euthanasie non volontaire : «Il existe un danger réel que la procédure, mise au point pour permettre de tuer ceux qui se sentent un fardeau pour eux-mêmes, ne soit détournée progressivement de son but premier, et ne serve aussi éventuellement à éliminer ceux qui sont un fardeau pour les autres ou pour la société.»⁸

Appel à la responsabilité

Les données publiées par le gouvernement hollandais confirmeraient ce risque dit de la «pente savonneuse». Selon le rapport Remmelink, chaque année, on a mis fin à la vie de près de 1000 personnes sans leur demande explicite et actuelle. Il faut ajouter à ces chiffres 8000 thérapies de soulagement de la douleur et 14500 interruptions ou abstentions de traitement avec intention d'abrèger la vie, également sans demande explicite du patient.⁹

Herbert Hendin a écrit, suite aux enquêtes du gouvernement, un livre choc sur la pratique de l'euthanasie en Hollande, *Seduced by Death*, dans lequel il tire la sonnette d'alarme. Plus de la moitié des médecins se sentent autorisés de suggérer l'euthanasie à leurs patients. Pire encore, il existe en Hollande un véritable prosélytisme en faveur de l'euthanasie, qui exerce une pression constante sur les malades. Malgré toutes les précautions dont s'entoure la loi pour protéger la liberté des personnes, celle-ci est très largement violée. La liberté des membres d'une société est tissée à partir de sa culture, qui est son terrain nourricier.

Nous avons la responsabilité, spécialement en tant que chrétiens, de créer un contexte qui n'induit pas un regard méprisant envers celui qui «pèse» sur son entourage, celui qui est atteint de diminutions physiologiques ou psychologiques. Un contexte où les personnes diminuées ne se voient pas comme un fardeau et ne doivent pas se justifier d'être encore en vie. Un contexte qui n'accule pas les personnes les plus vulnérables au non-sens et à la mort choisie prématurément. Nous sommes responsables de créer un monde qui donne à chacun sa place et sa chance, quelle que soit sa qualité de vie.

M. M.

¹ *Le paradoxe euthanasie*, in E. Hirsch, *Partir*, Cerf, Paris 1986, p. 95.

² Le mouvement EXIT est né en Angleterre en 1935 et compte aujourd'hui dans le monde 34 associations. EXIT-ADMD Suisse romande (Association pour le droit de mourir dans la dignité) a été fondée en 1982 et a plus de 8000 adhérents (n.d.l.r.).

³ Voir Michel Maret, *L'euthanasie, alternative sociale et enjeux pour l'éthique chrétienne*, Saint-Augustin, St-Maurice 2000, pp. 44-49.

⁴ Mandaté par le Département de justice et police pour examiner la question de l'euthanasie.

⁵ Selon une enquête à laquelle se réfère l'OMS, la moitié des cancéreux présentent des troubles psychiatriques, 38 % de ces malades souffrent de dépression et 85 % présentent un état confusionnel (*Traitement de la douleur cancéreuse*, Rapport d'un comité d'experts, Genève 1986, pp. 47-48).

⁶ *Ces trends qui explosent*, in «Construire» n° 7, février 2002, p. 71.

⁷ In F.C. Muldoon, *Euthanasie*, Document de travail 28, p. 53.

⁸ *Idem*.

⁹ Pour plus de détails, voir *L'euthanasie, op. cit.*, pp. 42-50.

Cultures africaines : entre tradition et modernité

par Marie-Thérèse BOUCHARDY, Genève

En juillet 2002, la FI.ACAT¹ a réuni ses membres à Dakar pour un séminaire sur les droits humains en Afrique. Les onze ACAT africaines avaient auparavant fourni un intéressant matériel d'analyse, suite à leur décision de Ouagadougou, en 1994, de poursuivre la réflexion sur les sources de la violence et la recherche d'alternatives non violentes. Lors du séminaire de cette année, des penseurs africains, comme le professeur Fabien Eboussi Boulaga² ou le pasteur Kā Mana, ont, «dans une perspective créatrice, examiné les valeurs traditionnelles et modernes, afin de préciser les valeurs qui feront vivre l'Afrique de demain».

Des valeurs fondatrices, l'Afrique n'en manque pas : le respect du sacré, l'accueil et l'hospitalité, la solidarité et l'entraide, un comportement loyal (à savoir le respect de la parole donnée et du secret, le sens de l'équité), l'unité de la personne avec l'ensemble de ce qui existe, la résolution non violente des conflits par le conseil des sages... Ces valeurs fondent cinq équilibres fondamentaux entre l'invisible et le visible, entre la communauté et l'individu, entre la tradition et l'inventivité, entre le temps et l'urgence, entre la vie et la mort.

Or «l'Afrique a trahi, falsifié, subverti ces valeurs fondatrices», s'est insurgé à Dakar Kā Mana. Le pasteur a repéré quatre lieux de rupture, quatre lieux de trahison dans la culture africaine d'aujourd'hui. «Nous sommes dans une société magique... qui ignore la rencontre rude et rugueuse avec la réalité à transformer... En deuxième lieu, nous sommes tous plus ou moins des adeptes de la sorcellerie. Le sorcier préfère se nourrir de notre énergie vitale pour nous affaiblir... En troisième lieu, nous croyons

tous à la chance, en dehors de tout principe de travail, de responsabilité, de créativité. En dernier lieu, le fétichisme nous fait croire que la solution est toujours ailleurs, soit dans le ciel soit dans les organisations internationales !» De là découlent la violence, le vol, le mensonge, l'assassinat ou l'esprit de fuite (ailleurs ce sera toujours meilleur qu'ici !).

Traditions et mauvais traitements

«Quand nous détournons la parole, nous sommes incapables de fonder une société qui ne soit pas une jungle, qui ne soit pas le retour à l'état de nature ou l'état sauvage», a dit F. Eboussi Boulaga. Et Kā Mana de renchérir : «Nous avons créé une société de monstres politiques, économiques et religieux.»

Repérer les mauvais traitements justifiés et tolérés par les pratiques traditionnelles, telle a été la tâche des ACAT africaines. Quand les rites prévus dans les cultures

deviennent violences, la tradition justifie qu'à la mort du souverain, celui-ci soit accompagné dans l'au-delà de ses esclaves (Côte d'Ivoire) ou enterré avec deux personnes vivantes (République démocratique du Congo, ethnie des Songes). Au Sénégal, chez les Mandingues, la circoncision se fait progressivement avec, à chaque coupure, le plongeon de l'initié dans un marigot salé, ce qui entraîne des souffrances atroces. Celui qui peut le supporter devient un homme.

Quand le respect de l'autorité devient la crainte du chef, les abus de pouvoir entraînent l'impunité, l'arbitraire, le mépris, les humiliations.

Quand la protection des plus faibles est oubliée et que la discrimination envers les femmes conduit à des brutalités, on assiste à des situations aberrantes : excisions ; mauvais traitements infligés aux veuves souvent considérées comme responsables de la mort de leur mari (défense de se laver, de parler à un homme, de prendre son repas avant le coucher du soleil, obligation de se raser la tête, de se soumettre aux règles de la belle-famille, de dormir à même le sol, de se marier avec un proche du défunt, refus de la succession des biens...) ; mariages forcés ou en bas âge, souvent liés à des cas de viols ou de mauvais traitements ; femmes battues, réduites en esclavage (domestiques) ; filles non mariées et enceintes chassées du domicile des parents ; servitude rituelle de jeunes filles internées dans des couvents (liés à la sorcellerie) pour payer une présumée dette qu'un parent ou arrière-parent aurait contractée auprès de quelque divinité (Togo).

Quand la peur de la sorcellerie est source de dérives, les femmes «mangeuses d'âmes» sont exclues de la société (Burkina Faso). Au nord du Bénin, les enfants dits sorciers (parce que nés à midi ou par le siège, sans pousser de premier cri) ou celui dont la mère meurt en couches doivent être tués.

Il est nécessaire de s'interroger sur les pratiques de ces traditions porteuses de violen-

ces. «On ne peut pas faire quelque chose pour la seule raison que nos ancêtres le faisaient», a rappelé Marcel Magloire Kuakivi, professeur de philosophie à Lomé (Togo). Dans la diversité et la multiplicité des cultures, on peut se poser la question de l'universalité de la personne humaine, de sa dignité.

Difficile équilibre

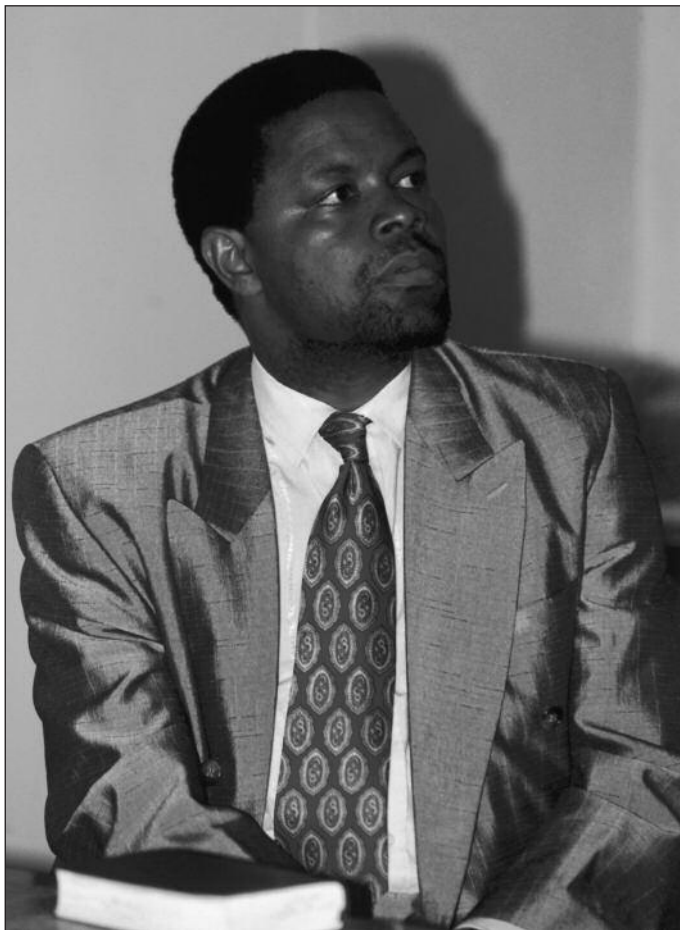
Le mot «culture» évoque d'emblée une opposition entre tradition et modernité. En Afrique, la modernité est vécue comme une opposition aux cultures traditionnelles, reflétée par le fossé entre les villes (une distinction peut être encore faite entre quartiers résidentiels et populaires) et les campagnes. Ce serait un peu simpliste de dire que l'égoïsme et l'individualisme naissent dans les villes, tandis que les valeurs d'accueil et d'entraide seraient restées au village.

Si la modernité, par sa rationalité et la perte de repères éthiques et culturels, n'arrive pas à répondre à la violence primitive, elle peut néanmoins, face aux dérives des traditions culturelles, devenir un garde-fou contre les abus. Celui qui milite pour l'abolition de la torture n'a pas à choisir entre tradition et modernité. Il n'a pas à s'incliner devant la modernité du seul fait qu'elle est moderne lorsque celle-ci n'importe que les défauts et les déviations des sociétés occidentales. Il lui faut évaluer ce qui relève du traditionnel dans les manières de vivre ensemble, pour essayer de trouver l'équilibre entre le passé et la fuite vers l'avenir.

Comme l'a déclaré Kā Mana, il lui faut retrouver des «aires de civilisation où l'on pourrait être reconnu comme le *«vrai homme»*, revenir à la solidarité, construire une société d'anti-domination, s'interroger sur la question du pouvoir, afin d'examiner la manière dont les sociétés traditionnelles encore vivantes pourraient enrichir certaines

pratiques de recherche d'équilibre politique. Car appliquer de façon arbitraire des modes démocratiques occidentaux, sans adaptation à des sociétés qui n'y sont pas préparées, est voué à l'échec.

Le militant pour les droits humains doit réexaminer comment les sociétés traditionnelles pratiquent la justice pour parvenir à une certaine paix sociale. Le coupable, le déviant ou le fou n'est pas exclu de la société traditionnelle, comme le sont les prisonniers aujourd'hui - leur mise à l'écart, la coupure d'avec leur milieu familial, la torture, l'absence totale de réinsertion posent des questions tragiques et urgentes.



Le pasteur Kā Mana.

De même, l'urbanisation a transformé le maintien de la paix : du contrôle social de chacun des membres de la communauté, il est passé à la discrétion de forces de l'ordre au service d'un pouvoir sans moyen de contrôle. Ou au contraire, lorsque l'Etat est absent ou passif, les meurtres commis ne sont pas punis. La population préfère alors se faire justice elle-même, les voleurs sont immédiatement lynchés par la foule. Il faut alors réinventer des lieux de paix sociale, proches de la population, où le règlement de compte impulsif fera place à une meilleure justice.

Ayant repéré les lieux traditionnels qui «justifient» de telles violations de la dignité humaine, que faire ? Les mentalités n'évolueront qu'avec la sensibilisation et l'éducation, d'où le rôle important des associations et des Eglises.

Toucher les anciens

Il faut pouvoir entrer en contact avec les sages, les chefs d'ethnies, les puissants, les animateurs les décideurs, les autorités morales ; réfléchir ensemble, tenter de changer les comportements, sans pour autant leur faire perdre la face et le pouvoir. Toucher les chefs coutumiers ou les sorciers traditionnels est aussi important que de travailler avec les responsables des médias si l'on veut façonner des mentalités et des conduites dignes de l'être humain. Une initiative originale a été lancée par une troupe théâtrale de Ouagadougou qui, par la création de pièces didactiques, conscientise la population à tous les aspects de la vie sociale et aux dérives des traditions.

On devrait pouvoir puiser dans les racines de la tradition et incarner la modernité en encourageant les rencontres interethniques et intercommunautaires (les traditions et pratiques sont très diverses selon les ethnies), afin de redonner sens à une initiation sans violence ou, par exemple, d'offrir un nouveau rôle économique et social aux anciennes exciseuses. Citons encore le cas des jumeaux : ici les jumeaux sont pris pour des êtres bizarres et parfois dangereux et la mère doit en éliminer un à la naissance (Sénégal) ; là ils sont acceptés, mais doivent nécessairement aller mendier leur nourriture quotidienne avec leur mère ; là encore, comme, au Bénin, ils sont au contraire très vénérés. Quant à l'excision, elle ne se pratique pas dans toutes les ethnies. Au Sénégal, elle est à présent interdite, mais il faudra encore de longues décennies pour l'éradiquer, bien que l'idée commence à gagner du terrain dans les esprits.

Une théologie de la reconstruction

Les Eglises ont aussi leur rôle à jouer dans la formation des mentalités et la recherche de la dignité. La recherche théologique est très active en Afrique pour la «reconstruction» d'une identité africaine, en rupture avec les grands paradigmes qui l'avaient caractérisée auparavant, à savoir celui de la «table rase» des premiers missionnaires venus dans le contexte colonial, celui de la quête d'identité (recherches des valeurs africaines) et de l'inculturation, enfin celui de la libération (refus de la domination de l'Occident).

La Conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA) a lancé au début des années 90 une nouvelle dynamique théologique pour répondre aux défis actuels de l'Afrique : c'est la théologie de la reconstruction, dont se fait écho le pasteur Kä Mana : «La théologie de la reconstruction a pour enjeu radical la

lutte contre les puissances de l'inhumain dont elle cherche à saisir en profondeur les mécanismes de fonctionnement, sur la base de la révélation biblique comme énergie de l'humain.»³

Elle met en lumière des «valeurs anti-crisis» : valeurs de travail, d'invention, de responsabilité (jardin d'Eden), de fraternité et de solidarité (Caïn et Abel), de vigilance spirituelle et de confiance active (Noé), de lutte contre les forces destructrices de la vie (puissances pharaoniques et baalistes, pouvoirs de Mammon et pharisaïsme), de foi conquérante et organisatrice (les Juges et les Rois), de résistance, de révolte et de fécondité imaginative (Ruth, Esther), d'intégrité créatrice, de rayonnement tranquille et de témoignage actif (Apôtres et premières communautés chrétiennes). Tout cela évidemment à la lumière du Christ, comme révélation de l'humain et du sens de la relation à Dieu.

Nous mesurons combien la question de la sauvegarde des droits humains exige un réexamen des croyances, des traditions et des pratiques, au regard du critère fondamental de la dignité reconnue à tout être humain. Cela demande de poursuivre l'inculturation du langage des droits humains dans toute culture, qu'elle soit africaine ou occidentale.

M.-Th. B.

¹ La FIACAT regroupe 33 ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) dans le monde entier.

² Il avait déclaré en 1994 : «Nous méritons la violence que nous subissons» (cf. **FIACAT**, *Actes du colloque de Ouagadougou*, 1994, p. 45).

³ **Kä Mana**, *L'Eglise africaine et la théologie de la reconstruction. Réflexions sur les nouveaux appels de la mission en Afrique*, in «Bulletin du Centre protestant d'études», n°4-5, Genève août 1994, pp. 5-44.

Actionnaires responsables : au-delà du folklore

par Edouard DOMMEN,* Genève

Si aujourd'hui en Suisse la notion d'actionariat responsable est familière à certains, c'est grâce aux membres de Canes, le précurseur des mouvements associatifs helvétiques d'actionnaires engagés pour une économie durable. En 2000, Canes tirait sa révérence, après 19 ans d'activité, pour mieux renaître de ses cendres sous le nom d'Actares. L'un des membres fondateurs de l'Actionariat pour une économie durable, Edouard Dommen, rappelle dans quel contexte cette association a vu le jour et quel est l'engagement éthique qui sous-tend ses activités.

C'est en 1981 qu'une association d'actionnaires responsables suisses se manifesta pour la première fois : il s'agissait de la Convention d'actionnaires Nestlé (Canes). «Affirmant notre responsabilité en tant qu'actionnaires, nous souhaitons pouvoir faire entendre à la direction de Nestlé un point de vue inspiré d'une éthique chrétienne... Pour plusieurs d'entre nous, il existe un attachement sentimental pour cette entreprise, à laquelle parents, parfois grands-parents, se sont déjà intéressés.»¹

Il n'est pas surprenant que le mouvement suisse naquît parmi les actionnaires de Nestlé. D'une part, ses actions constituaient un placement de pères de famille - plusieurs des pionniers de Canes avaient ainsi hérité de leurs actions. Il s'agissait donc d'une relation fidèle, inscrite dans la durée. D'autre part, Nestlé accordait traditionnellement une importance primordiale à la production et non pas à la spéculation,² et en particulier à la fabrication de produits de bonne qualité.³ On se sentait volontiers en sympathie avec les idées-forces de la société, et d'autant plus en-

clins à protester lorsqu'elle s'écartait de son éthique fondamentale.

Fondements de l'engagement

Canes se fondait sur trois idées de base. D'abord, les actionnaires sont parties prenantes de l'entreprise, mais parmi de nombreuses autres. Loin d'elle la vision anglo-saxonne selon laquelle l'entreprise appartient exclusivement à ses actionnaires. Canes partageait d'ailleurs l'avis de l'encyclique *Laborem exercens* (parue en 1981, année de sa propre fondation) qui insistait sur la priorité du travail sur le capital, tout en admettant que le travail et le capital ne sont pas les seules parties prenantes d'une entreprise : il y a encore les consommateurs, les fournisseurs, les bailleurs de fonds autres que les actionnaires, la collectivité publique, voire l'environnement. Ainsi les membres de Canes se sentaient coresponsables de la bonne marche de la société dont ils étaient actionnaires :

* Economiste et éthicien, membre du comité d'Actares.

«Nous formons une instance de solidarité critique au sein de [l'entreprise]... nous appuyant sur notre qualité d'actionnaires.»⁴

Deuxième idée de base : le rôle primordial d'une entreprise est de produire des biens ou des services utiles à la société, dans des conditions qui ne lèsent personne. Canes se retrouvait tout à fait dans l'expression de *Laborem exercens* : «Le droit à la propriété privée est subordonné... à la destination universelle des biens.» Pour l'association, les bénéfices financiers (à répartir parmi les parties prenantes) découlant de l'activité productive de l'entreprise n'étaient qu'une conséquence accessoire. Faire des bénéfices est certes une contrainte pour toute entreprise qui veut durer ; mais viser un maximum de profit comme objectif est une affaire bien moins recommandable.

En troisième lieu, Canes s'insérait dans une vision du fonctionnement démocratique de la société. «Le moment est donc venu de redistribuer les droits et les privilèges des acteurs de l'économie, en s'inspirant de ce qui a été fait pour les droits politiques des démocraties. Puisque plus le pouvoir économique se concentre et se renforce, plus diminue le pouvoir politique des magistrats et des citoyens, il faut démocratiser l'économie. Il faut rendre à chaque partenaire le pouvoir d'exercer sa responsabilité [de personne] adulte et digne. Le libéralisme s'honore - quand il est authentique - de développer la responsabilité de chacun dans les décisions majeures de la société. Mais un certain libéralisme de façade, le néolibéralisme, qui n'a en vue que l'enrichissement à courte vue, tue au contraire cette responsabilité chez le plus grand nombre en laissant passivement se concentrer le pouvoir entre les mains de quelques uns.»⁵

En 2000, Canes a passé le témoin à une nouvelle association, Actares, Actionnariat pour une économie durable. Celle-ci défend toujours les idées fondatrices de son

prédécesseur, mais désormais en dialogue non seulement avec Nestlé, mais avec toute entreprise suisse cotée en bourse.

Les termes d'*économie durable* renvoient à deux idées distinctes, aussi essentielles l'une que l'autre. Ils rappellent d'abord le développement durable, fermement planté sur les trois pieds économique, social et environnemental. Une entreprise est une entité qui s'insère non seulement dans l'économie, mais tout autant dans la société et le monde environnant : elle en tire sa nourriture ; ses activités ont inévitablement des effets bénéfiques ou néfastes sur tous les trois ; elle ne peut en négliger aucun au risque de se fourvoyer. Elle peut en revanche tenter d'exploiter l'un ou l'autre, pour s'approprier un avantage aux dépens du bien commun ou de l'environnement.

Actares

L'Actionnariat pour une économie durable est une association suisse à but non lucratif, créée le 15 mars 2000, à Fribourg. Elle est ouverte à toute personne, physique ou morale, qu'elle soit actionnaire ou non.

Le projet d'Actares est né du besoin d'élargissement des activités de deux associations suisses d'actionnaires ayant depuis leur fondation des préoccupations sociales et environnementales, à savoir Canes et l'Association des actionnaires critiques de l'UBS. Ses membres s'attachent à promouvoir l'exercice de leurs responsabilités, entre autres par la participation active aux assemblées générales et par des contacts et négociations avec les sociétés anonymes.

Renseignements au ☎ 022/733 35 60, ou voir www.actares.ch.

Pour Actares, l'idéal de l'activité économique est au contraire de faire en sorte que toutes et tous en profitent, et non pas que certains s'enrichissent au détriment d'autres.

Le mot «durable» évoque en deuxième lieu des relations inscrites dans le long terme, faites de fidélité et de confiance réciproque. Actares appelle de ses vœux des entreprises qui ont la volonté de durer. Réciproquement, elle envisage des actionnaires qui ont l'intention de conserver leurs actions, qui connaissent leur entreprise et qui approuvent, au moins dans ses grandes lignes, la nature de ses activités. Comme au sein d'un couple marié, les désaccords sont résolus au cours de dialogues qui, tout en étant continus et loyaux, n'en sont pas moins francs.

La folie boursière

A l'époque où Canes était fondée, tous ces idéaux étaient largement répandus dans les milieux économiques. Cela a changé au cours des années 1990. Les actions sont à présent ravalées au rang d'instruments financiers, matières premières de produits dérivés, ingrédients de fonds de placement. On les achète pour les revendre aussitôt à profit, sans s'inquiéter des activités productives et sociales des entreprises concernées.

S'enquérir des états d'esprit et des intentions profondes de l'entreprise frise même le délit, le fameux délit d'initié. Afin d'assurer l'égalité des chances de tous les boursicoteurs, les autorités, obnubilées par la primauté de la finance, ont pris le parti d'imposer une égale ignorance de la riche et mouvante complexité des conditions d'emploi et de vie (y compris d'environnement) avec lesquelles on joue. L'actionnaire assis au café et lisant son *Financial Times* se distingue à peine de son voisin lisant *Paris Turf*.

L'investissement laisse la place au placement. La bourse ne sert que très accessoirement à apporter du capital neuf à l'appareil

productif, son rôle étant bien plus de permettre des échanges faciles et rapides de titres d'occasion. L'engagement dans la durée cède la place à la relation passagère, voire à la «passe».

Reflet de ce changement, même le style des rapports annuels a évolué. Il y a vingt ans, les sociétés y vantaient leurs produits, photos et anecdotes à l'appui ; ils expliquaient l'usage qu'en faisaient leurs clients, ils racontaient la vie de leurs fournisseurs. Maintenant, ils ne parlent que de *cash flow* et d'autres EBITDA. Les produits vendus ne sont que le support de résultats financiers.⁶ D'heureuses exceptions surgissent pourtant du lot : offrez-vous le plaisir de tenir entre les mains le rapport 2001 de Swatch Group⁷. Le rapport annuel de Nestlé, fidèle à la tradition de la maison, discourt toujours sur les produits de ses usines. Le nombre croissant de sociétés qui publient désormais des rapports sociaux ou environnementaux est un nouveau phénomène réjouissant. Demander de tels rapports a fait l'objet de la campagne 2000 d'Actares.

Entre-temps la grosse cavalerie boursière a poursuivi sa chevauchée. La *stakeholder value*, la production de biens et de services qui apporte un surcroît de bien-être à tous, a été supplantée par la valeur actionnariale (*shareholder value*) - la création de plus-values boursières au bénéfice des seuls actionnaires, parfois directement au détriment d'autres parties prenantes. On se souvient de la période où le simple fait de licencier massivement les travailleurs faisait flamber les cours en bourse.

Ensuite, la frime comptable a permis de plumer jusqu'aux actionnaires eux-mêmes, en tout cas les fidèles parmi eux, avant l'effondrement d'entreprises dont on a pu voir les dirigeants s'enfuir en emportant les fonds sur lesquels ils pouvaient mettre la main.

Dans ce contexte, on pourrait croire que les actionnaires style Actares deviennent folkloriques, rappel pittoresque de traditions éthiques révolues. Et pourtant même dans

ces conditions, cela n'est pas le cas. Maintenant que la baudruche boursière se dégonfle, on se demande si les entreprises soucieuses de durabilité vont de nouveau se sentir libres de s'occuper du bien commun. En tout cas, la motivation des membres d'Actares n'a pas varié.

Droits des actionnaires

Le Code des obligations suisse précise les droits des actionnaires. Ils sont restreints. D'une part, on trouve les droits dits patrimoniaux : ils se résument au droit au dividende, à une partie du bonus de liquidation, ainsi qu'à un certain droit de souscription en cas d'augmentation de capital. D'autre part, l'actionnaire jouit de droits dits sociaux : ceux de participer à l'assemblée générale, d'y désigner les organes de la société, d'y approuver (sic) le rapport de gestion et de décider de l'emploi du bénéfice (CO 689).

Selon l'article 697 du Code des obligations, l'actionnaire peut demander certains renseignements sur les affaires de la société, mais ils peuvent lui être refusés s'ils compromettent le secret des affaires. Il n'a pas non plus le droit d'exiger de la société qu'elle adopte une certaine ligne de conduite. Bref, le droit suisse ne conforte en rien la vision, si prisée aux Etats-Unis, selon laquelle les actionnaires seraient les propriétaires de l'entreprise.

Vous lisez la revue choisir et vous voulez la conserver ?

Pour un rangement impeccable, commandez notre reliure (place pour une année de parution), au prix de 20 fr.

Revue **choisir**, r. Jacques Dalphin 18, 1227 Carouge, ☎ 022/827 46 76.

Malgré les maigres droits légaux des actionnaires, Actares est accueillie positivement par la grande majorité des entreprises avec qui elle entre en contact et nombre de ses propositions ont été suivies d'effet. Car Actares est perçue comme une voix de la société civile. Elle se joint à celles des consommateurs, des travailleurs, des mouvements écologiques ou tiers-mondistes, afin de composer non pas un chant choral à l'unisson, mais une partition polyphonique complexe. D'ailleurs, à cause du 2^e pilier, et même de l'AVS qui effectue désormais des placements en actions, presque tout le monde est actionnaire, au moins indirectement.

Il est donc normal que les soucis des actionnaires englobent ceux de la population dans son ensemble. Ce qui distingue un mouvement d'actionnaires est son angle d'approche : le contact direct avec les entreprises en tant que partie prenante.

E. D.

¹ **Canes**, *Historique et présentation*, 1996, p. 2.

² Au contraire de certains concurrents plus portés sur la spéculation sur les matières premières, telles que le café ou le cacao, dont certains furent happés par les fusions et restructurations des années folles de la fin du XX^e siècle : voir l'histoire renversante de Suchard sur le site www.suchard.ch, rubrique *Chronik*.

³ Dans la controverse sur l'alimentation infantile, la qualité intrinsèque des produits Nestlé n'était pas en cause, mais son adéquation au marché de familles pauvres, ainsi que des méthodes de vente répréhensibles.

⁴ **Canes**, *op. cit.*, p. 8.

⁵ **André Biéler**, *Le Temps du despotisme éclairé*, in «Bulletin Canes», décembre 1989. André Biéler compte parmi les fondateurs de Canes.

⁶ Je dois cette observation à un membre d'Actares, Frederik de Cock, économiste.

⁷ A commander au ☎ 032/343 68 11 ou par courriel, info@swatchgroup.com.

Félix Vallotton : l'insoupçonnable modernité

par Geneviève NEVEJAN, Paris

Si Félix Vallotton s'est fait connaître en France, où se déroula l'essentiel de sa vie et de sa carrière, il naquit à Lausanne en 1865. Riche de plus de 400 œuvres, le Musée des Beaux-Arts de sa ville natale célèbre l'artiste,¹ à l'occasion de l'acquisition de *Femmes aux chats*, exemplaire de la période nabis du peintre.

Au nom de Vallotton fut souvent associé l'épithète d'«étranger». De fait, ce Suisse issu de la bourgeoisie protestante de Lausanne l'était auprès de ses camarades de l'Académie Julian qui le surnommèrent le «Nabi étranger». Solitaire, il fut également étranger par tempérament autant que par son art, que Thadée Natanson, rédacteur en chef de la *Revue blanche*, qualifiait de «très singulier». Ce jugement nous est confirmé par nombre de ses proches, même par Francis Jourdain avec lequel il entretenait des relations d'amitié, et qui trouvait que, «tout compte fait, il sortait de l'ordinaire». Quant à Maurice Denis, qui appartient au mouvement nabi, il le comparait au Caravage. C'était tout dire de la singularité de l'homme et de l'œuvre.

Félix Vallotton souffrait de ce statut. «Cela me paralyse aussi pour mes dessins et le titre d'«étranger» commence à devenir une gêne», écrivait-il à son frère en 1898. Il avait pourtant acquis à cette date une réputation de graveur tant en France qu'ailleurs. En 1898, il était même un des principaux collaborateurs de la fameuse *Revue blanche*, ce qui renforça ses liens avec les peintres nabis, avec lesquels il exposa régulièrement dans

les locaux de la revue. Son esthétique n'est, par ailleurs, guère différente de celle de ses camarades de l'Académie Julian.

Recherche d'insolite

Dès 1892, dans *Le Bain au soir d'été*, il adopte la stylisation nabis, par l'usage des aplats de couleurs pures, l'arabesque décorative et les harmonies rythmiques. Dans *Baigneuse entrant dans l'eau*, vers 1897, on retrouve cet étagement des plans, l'horizon très haut, le découpage des silhouettes dépourvues de modelé que les Nabis pratiquent à l'envi, sous l'égide de références aux estampes japonaises et à l'art de Gauguin.

Le qualificatif demeure donc surprenant au regard de son œuvre. Nul peintre ne fut plus proche de la tradition classique, de ses thèmes de toute éternité comme le paysage, le nu ou les scènes de genres. *Le Bain au soir d'été* s'inspirait du reste d'un thème traité au milieu du XVI^e siècle par Lucas Cranach.

Malgré cela, Félix Vallotton eut un profond désir de rénovation. La modernité est d'autant plus frappante que le peintre l'applique précisément aux thèmes les plus classiques. Le nu est un exercice académique ; mais, animé d'une perpétuelle recherche d'insolite, Vallotton plie son modèle à des postures incongrues. Le public contemporain ne s'y est pas mépris en dénonçant, à propos du *Bain au soir d'été*, une «baignade hystériquement cocasse».



Félix Vallotton, «Femmes aux chats» (1897-1898).

La *Femme au bain se coiffant* (1897) ou la platitude du corps de la *Baigneuse entrant dans l'eau* confirment ce «désir bloqué et (cette) émotion rétive» que relevait Patrick Grainville. Il en est de même de *Femmes nues aux chats* ou de *Femmes nues jouant aux dames*, peintes la même année, qui résultent pourtant de souvenirs saisis selon toute vraisemblance dans des maisons closes.

Vallotton y représentait une scène de séduction dans un salon bourgeois. Curieusement, l'homme qui tente d'êtreindre une femme disparaît dans l'ombre d'une porte entrebâillée, alors qu'à l'inverse les objets sont en pleine lumière. L'angle de vue renforce le malaise, puisque le couple est décentré au profit d'un cadrage focalisé sur des objets dotés du même coup d'une frappante présence. Le couple s'efface littéralement au profit des éléments du décor qui, tels des personnages, semblent raconter une histoire.

Vallotton achève de nous confondre en plaçant au centre de la composition, sur la cheminée, son portrait en buste. *La Chambre rouge* devient, de ce fait, une métaphore possible de son propre milieu petit-bourgeois et puritain.

Nulle quiétude dans cet intérieur que Vallotton plonge dans des tonalités rouges, sanglantes et quasi étouffantes. La scène intime, banale bascule dans l'évocation sociale et sarcastique. Le climat et la charge psychologique de cette scène ne sont pas sans évoquer les romans et pièces de théâtre d'Ibsen et d'August Strindberg. Les Nabis avaient une faveur particulière pour la littérature symboliste qui partageait également ce culte de l'étrange. Est-ce un hasard, du reste, si un roman de Strindberg s'intitule *La Chambre rouge* ?

Le nu, exercice académique au demeurant, révèle de similaires ambiguïtés. *Maîtresse et servante* se chargent aussi d'un

contenu sous-jacent, celui d'une satire masquée de la société, à laquelle le titre donné par Meier-Graefe renvoie directement. Comme dans *La Chambre rouge*, la différence sociale se double d'une tension érotique dans la relation de dépendance entre maître et servante. La séduction serait moins ambiguë et la volupté moins froide sans ce soin quasi pervers porté à la mise en scène.

Mises en scènes

Dans *Femmes nues aux chats*, la pièce semble volontairement mal dessinée, en raison notamment des erreurs de perspective. On chercherait en vain un point de fuite clairement défini qui obéirait à une perspective unique. Les objets qui composent cette mise en scène ajoutent au trouble. Telle cette pelote de laine, insérée *a posteriori* par le peintre, ainsi que le révèle l'analyse radiographique. Rien ne justifie sa présence, que sa couleur rouge ne permet pas non plus de considérer comme un détail accessoire.

Peut-être convient-il, afin de mieux cerner cette œuvre, de la resituer dans un contexte historique qui a vu naître les sciences de l'investigation, de l'anthropologie à la psychanalyse, auxquelles s'ajoute le développement de la criminologie moderne. «Vallotton, écrivait en 1910 un critique du *Hanoversche Kurier*, peint comme un policier. On dirait qu'il fait de l'anthropométrie officieuse des formes et des couleurs.»

Toute l'œuvre de Vallotton tend à restituer les attitudes multiples du comportement social et individuel. La suite gravée des *Intimités* est exemplaire de ce répertoire des comportements, en l'occurrence amoureux. A propos de ces gravures, Thadée Natanson écrivait en 1899 dans *La Revue blanche* qu'elles exprimaient «tous les aspects imaginables, la naïveté et le ridicule, l'hypocrisie et le mensonge, la cruauté et jusqu'à ce goût de mort qui est dans notre conception de l'amour». A l'instar des sciences du compor-

tement, le peintre paraissait vouloir démontrer la relativité des apparences et combien celles-ci dénoncent nos désirs, nos déviances et l'hypocrisie sociale.

Félix Vallotton apparaît comme le peintre d'une existence bourgeoise dont il dévoile qu'elle peut être aussi le théâtre de secrets inavouables. Sa méthode consistait à faire de certaines parties d'un intérieur des éléments porteurs de sens. Portes et fenêtres jouent un rôle expressif et symbolique, au même titre que l'envahissement du rouge dans *Femme assise dans un fauteuil rouge* et dans *La Chambre rouge*. Les meubles ne sont pas là pour un confort bourgeois, mais constituent des éléments dramaturgiques qui font basculer l'action. On songe à cet égard à Walter Benjamin, qui voyait dans les habitudes de logement fin de siècle, les origines du roman policier. *La Chambre rouge* pourrait d'ailleurs constituer le titre d'un roman policier.

Peintre de scènes intimistes, Vallotton aimait à créer des tensions entre pouvoir expressif de la forme et de la couleur, à la limite du supportable. Ce monde d'un réalisme magique et froid se révélera d'une importance capitale avec l'émergence de la peinture métaphysique et de la Nouvelle objectivité durant l'entre-deux-guerres. Giorgio de Chirico, René Magritte ou Balthus suscitent une œuvre chargée d'ambiguïté, dont l'étrangeté irritante n'est pas dénuée de complicité avec l'univers de Vallotton.

Vuillard en avait bien perçu l'insoupçonnable modernité, lorsqu'il écrivait en 1894 dans son *Journal* : «Ainsi cette idée de la vie qui nous entoure, de notre vie, source de toutes nos réflexions et production, cela devient le modernisme.»

G. N.

¹ Félix Vallotton. *La Vie recomposée*, Musée des Beaux-Arts de Lausanne, jusqu'au 5 janvier 2003.

Un mémorialiste du silence et du secret

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

Les oreilles n'ont pas de paupières.

P. Quignard

Pascal Quignard semble avoir grandi parmi les femmes et les alexandrins comme un fils de sultan. Son sang fit plusieurs tours, de Racine à Poussin, de Poussin au Lorrain, du Lorrain à Couperin, de Couperin jusqu'à nous, coulant à travers Michelet et ses sorcières, pour être recueilli dans le graal surréaliste. Né misogyne, Quignard ne le serait que par un raffinement de galanterie ou un redoublement de préciosité.

Homme à mettre un index devant sa narine et à murmurer : «Sublime», Pascal Quignard nous donne dans ses livres des leçons de frissonnement. A le lire, on devient arbre, rivière, feuillage. Si c'est une sagesse, elle se laisse savourer. Si c'est une grammaire, elle se laisse mastiquer. Les mots ont une couleur, un poids, une densité ; les voix ont une odeur.

Il nous conduit par des chemins de traverses ombreux, loin des grands axes routiers de la littérature qui ne mènent nulle part. C'était avant l'invention des routes, avant le déluge même. Avant que les jardins royaux de la nuit ne s'ouvrent au public. Avant la protection morale, sociale, judiciaire, des temps de paix. Quand la musique était «cette convocation fascinante, exceptionnelle» sortant du silence et le troublant à peine. Il écrit, comme on touche le clavecin ou la peau d'une femme à travers les grilles d'un couvent, des phrases bien gou-

vernées, brèves, glissantes, des phrases qui s'arrêtent au bord du silence comme des pelouses en terrasse au bord d'une eau dormante. Il arrive aussi qu'elles s'élèvent dans l'air comme des jets d'eau vibrants de jeunesse. Miettes pour ne pas peser. Entre deux phrases, une trouée de ciel bleu, des bosquets de mots dans une forêt de silence.

Instrument de décantation, chacune de ces piécettes est comme une Iliade ou une Odyssée miniature. Avec lui qui nous guide, comme Virgile conduisant Dante, nous descendons les degrés du palais enchanté de la littérature qui donne sur la mer, comme la vie donne sur la mort, et l'homme sur la femme, nous arrêtant pour contempler au passage des tableaux de famille, scènes de genre : «Le roi Louis XIV n'écoutait qu'une seule fois les œuvres que Couperin proposait à son attention dans sa chapelle ou dans sa chambre. Le lendemain, d'autres œuvres étaient prêtes à sonner pour la première et la dernière fois... Alors le coq pouvait dire l'aube, le chien l'étranger, le cor la chasse, le carillon l'heure, la trompe la diligence, le glas la mort et le tambour la guerre.» En bas, des navires attendent de nous embarquer pour Cythère ou Cathay, les îles du Levant, les enfers.

L'heure : de préférence la fin du jour, la fin d'un monde, la fin du monde. «Lorsque tombe la nuit, il y a un moment de silence. C'est à cette heure-là qu'on peut rencon-

trer Pascal Quignard, un La Bruyère ou un Spinoza à la main.

Son activité : lire, penser, aimer. Ecrire, c'est dire sans parler. Lire, c'est écouter parler les morts. Prier, aimer, c'est prier, aimer, aimer dans le secret. Aimer d'un amour secret et muet qui n'est qu'odorat et toucher dans le silence qui précède le langage et dans la nuit «sauvage» qui précède le jour, lieu de l'activité humaine. L'amour cherche des doigts.

Le cadre : clairières, futaies, sous-bois, allées de tilleuls, campagne romaine où Poussin dessinait, Trianon la veille de la Révolution, avant le toast porté par Danton dans le réfectoire du couvent des Jacobins ; la Rome impériale, les poètes élégiaques latins. Un tableau de Watteau dont les personnages nous tournent le dos, nuques adorables des femmes, lumière tamisée de La Tour, musique un peu funèbre de Gluck. Le cloître de Port-Royal, la chambre bleue de l'hôtel de Madame de Rambouillet dans le Marais, la bibliothèque de Paul Louis Courier à la Chenevière.

Le goût de l'ombre

Douceur d'un ancien régime finissant. Aura-t-on la force de tourner la page ? Désert assourdissant du monde moderne. Il faut rentrer au pays, le fameux pays natal des poètes. Retour à l'Être de Heidegger, au Père qu'on prie dans le secret. Conversations galantes, savantes, profanes, métaphysiques. Mots blancs pour l'amour, lèvres sanglantes pour le taire, le faire et le conserver. Gravité, silence. Nuit.

Ses frères de l'ombre : Perrault avec qui tous les petits enfants de France ont appris, outre le français, l'extase et le tremblement, Tallemant des Réaux pour les confitures de confidences, John Aubrey, auteur de *Vies brèves* et concentrées comme le caviar de la mer Noire, Poe forcément, Mallarmé pour sa sainte obscurité et son goût des tom-

beaux, Joubert, pour une espèce de ciel platonicien diaphane, conservatoire des belles idées, Jules Renard pour l'ellipse et l'exquis, le Klossowski du *Bain de Diane*, André Fraigenau qui tourna vertement l'épaule à son siècle, Georges Bataille pour le tremblement retrouvé de l'enfance, Gracq encore dans sa forêt et ses châteaux.

Un portrait doit être aussi physique. C'est celui que les anges attendent. Ils veulent avoir les visages pour les reconnaître au passage parmi cette foule floue qui file vers l'ombre et l'oubli. On sait que Dieu est mécontent des hommes dont il voulait faire des arbres. Il peut être satisfait de ses anges qui veillent sur le menu de nos vies. Pour lui éviter le jour venu les piques de l'enfer, voici la description de Pascal Quignard.

Il est d'une matière frêle, exigüe, résistante. Sa taille est assez gracieuse, sa bouche est brûlée, ses yeux enfoncés, des yeux de province, où il habite. Sa voix est douce, liquide, avec du feutre pour la boire et de la soie. Son crâne est glabre. Son aspect sensible ne s'attarde nulle part. Mais il lui arrive de s'envelopper d'un chandail rouge pour montrer qu'il ne craint pas le feu, qu'il s'en habille et qu'il porte son visage au sommet du tableau. A vrai dire, il ressemble plutôt à une peinture qu'à un être humain, ce qui n'est pas étonnant de la part d'un écrivain qui compose ses livres un peu comme des peintures anciennes. Retiré depuis assez longtemps du monde, il ne se mêle plus de rien : il ne fait que son métier. Il y a bien assez de femmes de ménage des deux sexes pour faire celui du monde.

La discrétion littéraire, qui était jusque-là son péché majeur, vient d'être punie par les jurés du Prix Goncourt, qui ont voulu mettre en lumière celui qui ne se plaît que dans l'ombre et la nuit en le couronnant. On n'écrit pas impunément.

G. J.

Pascal Quignard, *Ombres errantes*, Grasset, Paris 2002.

Vatican II, un témoignage précieux

Yves Congar, *Mon Journal du Concile, I et II* *

Expert officiel du Concile Vatican II, le Père Yves Congar o.p. venait de loin. Lui-même écrit : «J'ai, depuis 1938, été sans cesse suspecté, poursuivi, sanctionné, limité, écrasé.» L'invitation à participer aux travaux du concile prenait dès lors l'aspect d'une réhabilitation. D'abord consultant d'une commission théologique préparatoire dirigée par les mêmes qui l'avaient poursuivi (les gens du Saint-Office), il peine à se faire entendre. Nommé expert officiel dès l'automne 1962 (première session du concile), il pourra assister à toutes les congrégations générales dans la basilique Saint-Pierre et participer aux travaux des commissions conciliaires. Dès lors, il va pouvoir travailler pour les grandes causes qui lui tiennent à cœur : l'œcuménisme, le laïcat, l'Eglise, son rapport au monde.

Dès son enfance, Congar avait pris l'habitude de tenir un journal. Il va donc noter avec minutie, au jour le jour, les événements de la journée, les rencontres, les débats conciliaires, ses réactions personnelles, ses observations sur les événements et les personnes. Son regard est surtout celui de l'historien et du témoin. En restituant le contenu des discussions en commissions et des interventions des Pères dans l'aula, le *Journal* permet de suivre la genèse des principaux documents auxquels Congar a travaillé plus directement.

On assiste ainsi aux batailles passionnées pour la collégialité des évêques, contre une conception étroitement anti-protestante de la Tradition, pour affirmer la priorité du baptême sur les valeurs de hiérarchie. La théologie mariale, le rapport de l'Eglise au monde, la liberté religieuse,

le ministère des prêtres sont autant de sujets brûlants pour lesquels il s'engage.

Rédigé d'un premier jet, avec beaucoup de spontanéité et de franc-parler, sans prétention littéraire, le *Journal* épingle au passage théologiens, évêques, membres de la curie, confrères, professeurs romains et j'en passe. Les faits édifiants voisinent avec de sordides manœuvres ecclésiastiques, des cérémonies à grand spectacle ou bâclées avec des situations ubuesques comme la recherche d'une salle de conférence pour Cullmann, que personne ne voulait héberger par crainte du Saint-Office !

Travaux de recherche, participation aux commissions, conférences, parfois quotidiennes, pour de nombreux groupes d'évêques, de prêtres, de séminaristes ou pour le grand public partout en Europe, corrections d'épreuves, publications d'ouvrages, rencontres avec les représentants d'autres Eglises, on est époustoufflé par la somme de travail accomplie par un homme déjà atteint dans sa santé par une maladie neurologique qui le paralyse en partie et progresse inexorablement. Ce travailleur acharné est émouvant lorsqu'il parle de sa mère ou qu'il se met en colère ; pathétique aussi, lorsque les vieilles blessures infligées par l'ostracisme où il a été tenu se réveillent, ou que ses forces physiques le trahissent. Celui qui, à certains jours, ne pouvait plus mouvoir sa jambe n'en continue pas moins d'aller de l'avant dans la fidélité, en vrai serviteur de l'Eglise : «Je marche pour que l'Eglise avance.»

Pierre Emonet

* Cerf, Paris 2002, 596 et 632 p.

Réflexions à chaud d'un évêque

Cardinal Karl Lehmann, *Il est temps de penser à Dieu**

Karl Lehmann, évêque de Mayence et, depuis 1987, président de la Conférence épiscopale allemande, s'est fait connaître du grand public par ses positions courageuses dans le conflit avec Rome au sujet des Centres de consultation pour femmes enceintes en difficulté. On sait comment les évêques allemands ont finalement dû renoncer à ces Centres à la suite d'une décision notifiée personnellement à Mgr Lehmann en novembre 1999 par Jean Paul II. L'auteur ne cache pas qu'il s'est agi d'une épreuve de force difficile et qu'il « a vécu un choc ». Mais il ajoute : « J'ai aussi tenté de transformer la simple station debout devant le mur des lamentations en une tentative de repartir encore une fois... »

K. Lehmann n'hésite pas à aborder les problèmes difficiles que doit affronter l'Eglise catholique : baisse de la pratique, nouveaux défis éthiques, homosexualité, ordination des femmes, rapports Eglise-Etat (la situation examinée est celle de l'Allemagne). Il rappelle comment, dès 1967, il « a pris des coups », alors qu'il était conseiller du cardinal Döpfner, pour avoir défendu la possibilité d'ouvrir l'accès au ministère presbytéral à des hommes mariés (*virii probati*). Il avoue être aujourd'hui plus hésitant face à la possibilité d'ordonner des hommes mariés, parce que le célibat sacerdotal, dont il reste fermement partisan, est trop déprécié et parce qu'il ne croit pas que ce serait une solution miracle. Quant à la possibilité d'ordonner des femmes, il s'en tient à la position déclarée « définitive » par Jean Paul II (c'était d'ailleurs déjà celle de Paul VI). Il semble que sur ce point sa réflexion soit bloquée par la volonté de ne pas contredire la position officielle.

Le grand intérêt de ce livre est de découvrir « à chaud » la réflexion d'un évêque courageux, ouvert aux problèmes du temps, évitant la langue de bois, tout en se voulant résolument en communion avec Rome et préoccupé avant tout, dans les difficiles débats qu'il a dû mener, de ne pas provoquer des ruptures irrémédiables : difficile métier d'évêque ! Défaut du livre, le genre entretien : trop d'interviews traînent en longueur.

En revanche, les deux documents figurant en annexe sont d'un immense intérêt. Dans une lettre du 15 août 2001 adressée à Jean Paul II, Lehmann défend fermement ses positions sur divers points controversés et exprime sa déception après la publication de la déclaration *Dominus Iesus*. Il en reconnaît la pertinence sur le fond, mais reproche au texte d'être « abrupt » et déplore le manque de concertation avec les représentants des Eglises locales.

Le livre se conclut par une réflexion qui justifie son titre. Pour Lehmann, c'est la question de Dieu qui est aujourd'hui fondamentale et son approche philosophico-théologique (il a été élève de Heidegger et collaborateur de Karl Rahner) est d'une grande modernité. Ces trente pages finales demandent un certain effort de lecture, mais sont d'une grande richesse et complètent bien le portrait de cet homme ferme dans la foi et totalement donné à son service épiscopal.

Edmond Gschwend

* *Dialogue avec Jürgen Hoeren*, Cerf, Paris 2002, 238 p.

Politique

**COMME UN VEILLEUR
ATTEND LA PAIX****Emile Shoufani**

entretien avec

Hubert Prolongeau

*Albin Michel, Paris 2002,
232 p.*

Comment croire au pouvoir du dialogue lorsque la haine et le désespoir semblent tout dévaster de manière irrévoicable ? C'est la leçon d'humanisme et d'Évangile appliqué que nous offre Emile Shoufani, prêtre melkite à Nazareth, arabe israélien. Offre, car ce livre est un vrai cadeau. Un homme courageux, lucide, confronté quotidiennement aux horreurs d'une guerre qui ravage les esprits, nous dit qu'il existe des artisans de paix israéliens et palestiniens qui ne baissent pas les bras.

Hubert Prolongeau, écrivain et journaliste indépendant, l'avait déjà rencontré (*Le Curé de Nazareth*, 1998). En juillet 2002, il s'est à nouveau entretenu avec lui. Sans complaisance, avec une réelle capacité de discernement, E. Shoufani lui livre son analyse politique des événements survenus depuis la provocation d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées (Jérusalem, septembre 2000).

Une lecture dérangeante parfois lorsqu'elle se heurte à nos propres *a priori*. Ainsi le Père Shoufani rappelle que ce n'est qu'*ensemble* que Palestiniens et Israéliens pourront sortir du labyrinthe où ils sont prison-

niers. Qu'il «faut se mettre en situation de comprendre l'autre, essayer de pénétrer son univers pour entrer dans sa subjectivité, rechercher sincèrement les causes profondes de réactions qui nous paraissent scandaleuses». Cela signifie, entre autres, se plonger dans une relecture de l'histoire des juifs, pour comprendre l'immensité de la peur qui les habite et les en libérer.

Avec E. Shoufani, il ne s'agit pas que de mots. Paroles et actes sont accordés. Depuis 1976, il dirige à Nazareth, dans un esprit de dialogue interreligieux, l'école Saint-Joseph, qui accueille des enfants arabes, chrétiens ou musulmans, et qui est jumelée avec un lycée juif de Jérusalem. Ce livre est donc aussi l'occasion de découvrir le travail pour la paix accompli par le *curé de Nazareth*. Et pour ceux qui y sont déjà familiers, mais qui, désabusés, ne croient plus en sa démarche, de reprendre espoir. Il existe un lieu en Israël, où juifs et arabes n'ont jamais rompu le dialogue.

Lucienne Bittar

**LES NOUVEAUX
MAÎTRES DU MONDE
et ceux qui leur résistent**

par Jean Ziegler

Fayard, Paris 2002, 372 p.

Le dernier «Ziegler» est, plus que les œuvres précédentes, tiré de l'expérience de l'auteur. Jean Ziegler a vu de ses propres yeux les foules affamées des bidonvilles du tiers-monde

et son âme en est restée blessée. Il met au service de cette cause toutes ses connaissances et sa force persuasive.

Dans une première partie, il décrit le phénomène et les lois de la mondialisation. Le libéralisme sans frein supprime toutes les barrières, favorise la corruption, non seulement entre capitalistes, mais aussi dans les jeunes nations qui ont souvent à leur tête des dictateurs corrompus et sanguinaires : les Mobutu, Marcos, Duvalier... L'argent ne sert pas seulement à produire des biens, il se multiplie de lui-même grâce à la spéculation d'agents spécialisés et sans scrupules, les *traders*. Soumis aux soubresauts de la bourse, il engendre parfois des catastrophes dont les effets retombent sur les salariés et les nations pauvres.

Les *prédateurs* cherchent à se détruire les uns les autres. Ils gagnent des fortunes colossales tout en causant des dommages considérables : ils affaiblissent l'Etat-nation, dévastent la nature, la forêt vierge par exemple, chassent des indigènes de leurs terres. Les prédateurs ont trouvé des lieux où ils peuvent mettre leur argent en sécurité, les paradis fiscaux, dont la Suisse.

Les prédateurs ont leurs *mercenaires*. Ce sont des institutions mondiales, comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Banque mondiale et le FMI. Elles dictent aux nations prolétaires ce que leurs comités dominés par les Etats-Unis et l'Union européenne ont décidé.

Le panorama s'achève sur la pauvreté dans des Etats capitalistes, comme l'Argentine et le Brésil, et dans les Etats gouvernés par des ex-communistes, comme la Russie après Staline. La conclusion rassemble les agents de l'espoir, les fronts de résistance et les armes de la lutte, dont la panoplie est multiple et variée. Plusieurs voies s'ouvrent où vous pouvez vous engager.

Ce livre vous prend aux tripes. Quand vous le refermez, vous vous demandez : que faire contre la faim dans le monde ? Et mon pays que fait-il ?

Raymond Bréchet

LES NATIONALISMES

sous la direction de Bernard Baertschi et Kevin Mulligan
PUF, Paris 2002, 254 p.

Quelle correspondance entre l'Etat et les nationalités ? Le premier, création juridique du Moyen Age, est une personne morale forte de sa souveraineté. Les seconds, fruits d'une histoire, d'une langue, d'une culture, sont aussi complexes et contradictoires que la vie elle-même. Vouloir couler les seconds dans les premiers, n'est-ce pas violenter les personnes ? Mais comment aujourd'hui défendre les nationalités sans faire appel aux Etats ?

Cet ouvrage rassemble neuf textes de référence, déjà publiés par ailleurs, mais qui, regroupés trois par trois, illustrent une dialectique formelle presque parfaite : les forces

du nationalisme, ses faiblesses, ses remèdes. «Travaillons donc à bien penser, voilà le principe de la morale», disait Blaise Pascal. En cherchant à préciser les mots, Bernard Baertschi et Kevin Mulligan font œuvre salutaire.

Etienne Perrot

MONDIALISATION FINANCIÈRE ET TERRORISME

La donne a-t-elle changé depuis le 11 septembre ?

par René Passet et Jean Liberman
coll. Enjeux Planète, D'En-Bas, Lausanne 2002, 176 p.

Onze éditeurs de divers pays du Nord et du Sud s'unissent dans cette collection pour une autre mondialisation. La question du sous-titre résume parfaitement le problème ici posé : la donne a-t-elle changé depuis le 11 septembre ? La réponse est non. En développant une logique de guerre militaire, la puissance américaine se trompe d'objectif ; elle s'aveugle volontairement, contrainte par sa politique intérieure, sur les vraies raisons du terrorisme international.

Ces vraies raisons, René Passet, ancien président du Conseil scientifique d'Attac, les voit dans un libéralisme économique déconnecté de son pendant politique et social. Le journaliste Jean Liberman prête sa plume et son style aux idées désormais bien connues de René Passet. Le résultat est un livre sinon facile à lire (la

typographie est abominable) du moins fort suggestif.

Etienne Perrot

Histoire

CHIENS DU SEIGNEUR
Histoire chrétienne du chien
par Hélène et Jean Bastaire
Cerf, Paris 2001, 214 p.

Ce livre merveilleux se lit d'un souffle. Charmant par son style, foisonnant de faits, de personnages humains et canins, d'opinions contrastées, de citations, il témoigne de la vaste culture de ses auteurs, mais il est surtout l'une de ces œuvres où le cœur et l'intelligence se rencontrent pour ne faire plus qu'un «dans la proclamation de l'Évangile à toute la création». Une multitude de petits chapitres retracent les heures de misère et de gloire de notre fidèle ami quadrupède d'abord dans l'Ancien et le Nouveau Testament, puis au fil des siècles, chez les premiers chrétiens et dans les écrits des Pères de l'Église, auprès des moines et des ermites, dans l'esprit et la vie des divers ordres religieux, chez les saints et les mystiques, dans la théologie et dans la philosophie, dans la peinture et dans la littérature chrétiennes, dans les mœurs de la chrétienté.

On découvrira jusqu'à quel point le «meilleur ami de l'homme» est partie prenante de l'histoire du salut. Si la foi chrétienne ne se conçoit pas sans communion de l'homme

avec le chien, comme avec tout animal, les auteurs mettent bien en lumière les effets néfastes de coutumes et de préjugés qui ont brisé et brisent encore l'harmonie entre les créatures. Parmi ces coutumes, la chasse pratiquée comme loisir a depuis tout temps été en horreur aux âmes proches de Dieu. Quant aux préjugés, le plus étroit et mesquin d'entre eux sévit encore : la théorie de Descartes, qui refuse à l'animal-machine pensée, sentiments et mémoire, et même toute capacité de souffrir. Depuis, la vivisection a cyniquement martyrisé des milliards d'animaux, petits compagnons innocents de l'Innocent sur la croix.

Alessandra Lukinovich

Philosophie

DE LA VALEUR

par Ivan Gobry

L'Harmattan, Paris 2001, 630 p.

C'est un livre imposant, qui reprend un long travail déjà ancien, et dans lequel il faut s'installer comme dans un fauteuil, sans précipitation. Son langage est celui de la philosophie, mais sans technicité, son lieu celui de l'humanisme chrétien traditionnel.

La valeur permet de penser notre rapport au monde et à Dieu, non pas comme une sorte de justification après-coup de nos actions, mais comme ce qui donne sens aux coûts et aux échecs de l'existence humaine.

Cette approche tragique de la valeur doit beaucoup à saint Augustin, même si cette référence se fait trop discrète, noyée dans une vaste culture où le lecteur est agréablement surpris de rencontrer non seulement les philosophes classiques, de Platon à Kant, mais encore ceux que dédaigne l'enseignement officiel : Kierkegaard, Maine de Biran, Dostoïevski, ou la philosophie orientale. Bref, la valeur ne se réduit pas à la sensation du beau ni au sentiment de la justice. En outre est bien soulignée la dimension collective de la valeur, notamment lorsqu'il est question de liturgie et de sacré.

L'auteur s'arrête en chemin malheureusement. Parlant de Dieu comme valeur absolue, il croit saisir un point fixe, manquant ainsi ce qu'il y a de plus provocateur et de plus stimulant dans la tradition chrétienne, la vulnérabilité de Dieu livré aux mains des hommes.

Etienne Perrot

DU NON-AUTRE

Le guide du penseur

par Nicolas de Cues

Cerf, Paris 2002, 126 p.

L'intuition de Dieu ne cesse de fasciner la pensée humaine. L'effroi qu'elle provoque parfois n'y est peut-être pas étranger. Reste à exprimer l'ineffable, à dire ce qui excède tout concept. Tel est l'enjeu de ce dialogue qui, dans l'héritage du *Parménide*, ouvre à nouveau la problématique des noms di-

vins. Comment nommer le Principe de toutes choses ? L'expression *non-autre* dit que l'Un ne fait référence à rien d'autre que lui-même.

Là où la voie de l'affirmation énonce un nom divin, la voie de la négation, ici privilégiée, lui oppose un «non». Ce qui est au-dessus de tout nom est aussi Celui qui vient avant tout nom. Le *non-autre* est source de la définition de tout ce qui est autre que lui. Assoiffé d'unité, le multiple tente alors en vain de retourner à son origine perdue dont il conserve, comme en creux, l'intuition. Sans elle, il ne serait qu'un tas amorphe. D'une voix encore inarticulée, il exhale sa souffrance. Mais toujours, la source de la Parole déborde le son de notre voix.

Jean-Nicolas Revaz

Témoignages

«QUI PEUT ME PARDONNER ?»

par Philippe Maillard

Presses de la Renaissance, Paris 2001, 168 p.

Proche des démunis, des exclus, des prisonniers, de toute personne en recherche, le Père Philippe Maillard o.p. a vécu des moments forts dans son ministère très varié. Religieux dynamique, marqué de l'Esprit du Christ, il évoque des situations qui reflètent la beauté intérieure de gens souvent marginalisés. Il nous fait part de sa foi, de son amitié

pour Jésus et de son attrait pour l'adoration.

Tout au long de ces pages, le Père Maillard admire la miséricorde de Dieu : «Cet étrange bonheur d'être pardonné, oui d'être reconnu, aimé par le Père, non pas seulement malgré, mais au cœur même de toutes mes infidélités, les miennes et celles de mes compagnons...» Citations, événements, réflexions, confidences sont autant d'observations d'un quotidien riche de valeurs humaines et habité par une vision évangélique.

Willy Vogelsanger

UNE GRANDE FAIM D'ABSOLU

Louis Evely (1910-1985)

par Michel Barlow et Marie Evely

Desclée de Brouwer, Paris 2002, 254 p.

Quelque 35 ans après avoir entendu Louis Evely à Grenoble et avoir lu quelques-uns de ses livres, j'ai l'immense plaisir de découvrir aujourd'hui sa biographie. Elle présente exactement l'homme de foi et de recherche que nous avons rencontré lorsque nous étions étudiants, stimulant en chacun un chemin enthousiasmant de liberté et de vérité.

Prêtre belge dans un premier temps, puis demandant sa «*promotion* à l'état laïc !» comme il le disait, il n'a pas cessé d'être un témoin, un maître spirituel dépoussiérant la lecture de l'Évangile, critique vis-à-vis d'un catholi-

cisme étroit. Alliant une superbe intelligence et une qualité de cœur exceptionnelle, il a marqué toute une génération en quête d'une spiritualité incarnée, créatrice de sens.

Michel Barlow, écrivain et universitaire, à la suite du biographe anglais de Louis Evely (*Louis Evely once a priest*, 1980), nous présente l'évolution de sa pensée novatrice et originale, avec l'aide de Mary, peintre et écrivain, veuve de Louis.

A l'instar de Maurice Zundel, de Michel Quoist et de bien d'autres, Louis Evely fait partie de ceux qui ont «labouré la terre où devait germer le concile Vatican II», selon les mots de Pierre Talec. Il est l'un de ceux qui nous font croire encore à la force de l'Évangile.

Marie-Thérèse Bouchardy

PÈRE ARSÈNE

Passeur de la foi, consolateur des âmes

Tome I

Ensemble de témoignages réunis sous la direction de l'Archiprêtre Vladimir Vorobiov

Cerf, Paris 2002, 466 p.

Cette suite de témoignages retrace la vie du Père Arsène, prêtre orthodoxe à la personnalité rayonnante qui vécut dans l'univers communiste, passa plus de vingt ans dans les camps, avant de terminer sa vie dans une relative quiétude à Rostov-le-Grand, où il mourut en 1975. Rédigé tout d'abord par ses disciples sous forme de

samizdat au temps de l'URSS, cet ouvrage sera publié par la suite dans différents pays et connaîtra un immense succès.

Ces récits nous décrivent tout d'abord ce que fut la vie des camps durant la période stalinienne. L'horreur se mêle alors à l'absurde puisque la majorité des détenus politiques ne savaient même pas pourquoi ils avaient été arrêtés : ils étaient en général des communistes convaincus qui avaient toujours soutenu le régime. Dans cet univers déshumanisé, où la seule capacité à se maintenir en vie relevait de l'exploit, le Père Arsène a non seulement été capable de redonner espoir à nombre de ses codétenus, mais a aussi transformé fondamentalement la destinée de beaucoup d'entre eux.

Dans une seconde partie, ses disciples nous décrivent les vingt dernières années de son existence, quand il résidait à Rostov. Nous découvrons alors un homme qui, dégagé des contingences matérielles, ne vit que pour et par sa relation à Dieu.

Grâce au charisme et au rayonnement du Père Arsène, ce livre représente plus qu'un récit supplémentaire sur l'URSS de cette époque. Il est la preuve que même dans les situations les plus tragiques, il est possible de trouver une finalité à sa vie grâce à la foi. Même si ces témoignages sont de valeur inégale, il en ressort quand même une force certaine qui ne peut que toucher le lecteur qui accepte de se laisser entraîner.

Sybille Pastré

Auberjonois Fernand : Vers à soi. *Métropolis, Genève 202, 64 p.*

Babut Jean-Marc : Actualité de Marc. *Cerf, Paris 2002, 342 p.*

Balthasar Hans-Urs von : A propos de mon œuvre. Traversée. *Lessius, Bruxelles 2002, 124 p.*

Bernot Laurence, Gourdin Claude, Charlat Régine : Il entra librement dans sa Passion. *Desclée de Brouwer, Paris 2002, 64 p.*

Blaquart Jean-Luc : Le mal injuste. *Cerf, Paris 2002, 266 p.*

Boivineau Louis-Marie : Venez, adorons-le. *Parole et Silence, Paris 2002, 136 p.*

Bouchiat Geneviève : Le pain des larmes. Roman. *Presses de la Renaissance, Paris 2002, 324 p.*

Boulangier Jean-Claude : Le chemin de Nazareth. Une spiritualité au quotidien. *Desclée de Brouwer, Paris 2002, 376 p.*

Brunel Henri : Prières à décoiffer les clochers. *Cerf, Paris 2002, 126 p.*

Chanteur Janine : Condamnés à mort ou condamnés à vivre ? Autour de l'arrêt Perruche. *Factuel, Genève 2002, 152 p.*

Chrétien Jean-Louis, Lafon Guy, Jollet Etienne : Marthe et Marie. *Desclée de Brouwer, Paris 2002, 124 p.*

Collectif : [37597] La précarité contagieuse. Les conséquences de l'aide sociale sur le statut de séjour des personnes de nationalité étrangère : l'exemple des cantons de Genève et de Vaud. *Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne 2002, 212 p.*

Collectif : [37972] Grandes voix jésuites du XX^e siècle. *Bayard, Paris 2002, 350 p.*

Dousse Michel : Dieu en guerre. La violence au cœur des trois monothéismes. *Albin Michel, Paris 2002, 256 p.*

Dumont Léandre : Prêtres subversifs. *A la Carte, Sierre 2002, 304 p.*

Duquoc Christian : L'unique Christ. La symphonie différée. *Cerf, Paris 2002, 262 p.*

Durand Jean-Louis : A ciel ouvert. Poèmes. *Maison rhodanienne de poésie, Agen 2000, 56 p.*

Durand Jean-Louis : Le jardin bleu. Poèmes. *Maison rhodanienne de poésie, Agen 2002, 64 p.*

Egger Maxime : Prier 15 jours avec Silouane. *Nouvelle Cité, Paris 2002, 122 p.*

Forte Bruno : Le silence de Thomas d'Aquin. *Nouvelle Cité, Paris 2002, 86 p.*

Goichot Emile : Alfred Loisy et ses amis. *Cerf, Paris 2002, 198 p.*

Guillot Renée-Paule : Saint-Exupéry. L'homme du silence. *Dervy, Paris 2002, 226 p.*

Haldas Georges : Socrate et le Christ. Chronique. *L'Age d'Homme, Lausanne 2002, 122 p.*

Hébrard Frédérique, Amblard Paule : Célébration de la rencontre. Regards sur Adam et Eve. *Albin Michel, Paris 2002, 96 p.*

Hubaut Michel A. : Dieu t'appelle par ton nom. Vocation et mission. *Desclée de Brouwer, Paris 2002, 176 p.*

Huber Jürg-Peter, Gerth Roland : Grischun. La magie des Grisons. *Mondo, Vevey 2002, 108 p.*

Lovay Jean-Marc : Asile d'Azur. *Zoé, Carouge 2002, 202 p.*

Martini Carlo Maria : Maximes spirituelles. *Saint-Augustin, St-Maurice 2002, 126 p.*

Melville Pauline : Parole de ventri-loque. *Zoé, Carouge 2002, 424 p.*

Meyer Gil, Spack Annelise, Schenk Sabine : Politique de l'éducation préscolaire et de l'accueil socio-éducatif de la petite enfance en Suisse. *Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne 2002, 140 p.*

Modak Marianne, Palazzo Clothilde, Doudou Denisard Madeleine : Les pères se mettent en quatre ! Responsabilités quotidiennes et modèles de paternité. *Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne 2002, 106 p.*

Pierrard Pierre : Jacques Gaillot. *Desclée de Brouwer, Paris 2002, 202 p.*

Raiser Konrad : For a Culture of Life. Transforming Globalization and Violence. *WCC Publications, Genève 2002, 174 p.*

Ringlet Gabriel : L'Evangile d'un libre penseur. Dieu serait-il laïque ? Réédition. *Albin Michel, Paris 2002, 242 p.*

Ringlet Gabriel : Ma part de gravité. Un itinéraire entre Evangile et actualité. *Albin Michel, Paris 2002, 264 p.*

Safonoff Catherine : Au nord du capitaine. *Zoé, Carouge 2002, 230 p.*

Talec Pierre : Le visage du Dieu invisible. Méditations d'Evangile. *Presses de la Renaissance, Paris 2002, 216 p.*

TABLE DES MATIERES choisir 2002

Afrique					
BOUCHARDY M.-Th. Cultures africaines : entre tradition et modernité	516,24				
TARIMO A. Dette des pays africains : l'annulation ne changera rien	505,29				
Afrique du Sud					
BAVAREL M. Suisse - Afrique du Sud : le temps des réparations	506,22				
Amérique latine					
DURAND A. Du grand rêve aux petites utopies : la théologie de la libération	514,25				
GIRALDO J. Colombie - Etats-Unis : les liens de la drogue	513,22				
Animaux					
JELÉN O. Un nouveau regard sur l'animal	511-512,13				
KRAUTHAMMER P. L'abattage rituel des animaux	510,14				
Antisémitisme					
KRAUTHAMMER P. L'abattage rituel des animaux	510,14				
Avortement					
EMONET P. Entre conviction et responsabilité. Le débat autour de l'avortement	509,18				
Bible					
CARRILLO F. Les promesses du détour	513,9				
Cinéma					
BEDOUELLE G.-Th. - Les leçons d'illusion	507,26				
- Corps à corps	510,33				
- Ecoute, Israël...	511-512,37				
- Croire ou ne pas croire	514,33				
Développement					
DE GENDT R. Contre la pauvreté : la micro-finance	510,26				
RÜTTIMANN J.-P. Nouveaux médias : une chance pour le Sud	506,12				
Dialogue interreligieux					
HUG J. Judaïsme et christianisme, l'écoute en partage	508,22				
LOURDUSAMY A.J. Prière sans frontières	508,13				
VAN DER LUGT F. Cheminement avec des musulmans	513,17				
Drogue					
GIRALDO J. Colombie - Etats-Unis : les liens de la drogue	513,22				
Droits de l'homme					
BOUCHARDY M.-Th. Cultures afri- caines : entre tradition et modernité	516,24				
PAPINI R. Droit à l'alimentation	510,21				
Economie					
DE GENDT R. Contre la pauvreté : la micro-finance	510,26				
DOMMEN E. Des actionnaires responsables : au-delà du folklore	516,28				
FLÜCKIGER Y. Réduction du temps de travail : les clés du succès	506,27				
MIRENOWICZ J. Marché des médicaments, les brevets vacillent	507,12				
PERROT E. Paradis financier : la place de la Suisse	513,26				
TARIMO A. Dette des pays africains : l'annulation ne changera rien	505,29				
Editorial					
EMONET P. - Participer à l'aventure universelle	505,2				
- La communication, un enjeu stratégique	506,2				
- Appel à la compassion	507,2				
- La leçon du baron de Münchhausen	508,2				
- La bonne conscience de Tartuffe	509,2				
- L'émotion, une dangereuse séductrice	510,2				
- La nature, critère éthique	511-512,2				
- Le bonheur est chose légère	513,2				
- L'espérance n'est pas morte	514,2				
- Xavier, précurseur sans frontières	515,2				
- Noël dans l'ombre des tyrans	516,2				
Eglise					
BRÉCHET R. Vatican II : souvenirs d'un prêtre journaliste	514,19				
DUCARROZ C. - A l'épreuve de la pédophilie	509,9				
- Femmes prêtres : suite et pas fin	513,13				
KOLVENBACH P.-H. La tentation du pouvoir	505,14				
LEGRAIN M. Mariage : pour une nouvelle approche ecclésiale	516,14				
Eglise en Suisse					
FELLAY J.-B. Crise de la jeunesse : un défi	510,9				
Enfance					
PIRON C. Le drame de l'enfant-soleil	507,21				
VERGOZ A. C. Homoparentalité : droit à l'enfant ou droit de l'enfant	513,30				
Environnement					
BOLLIGER M. L'eau, un bien public	511-512,23				
DONZÉ M. Saint François d'Assise et la nature	511-512,9				
LONGET R. De Rio à Johannesburg	511-512,18				
Ethique					
DOMMEN E. Des actionnaires responsables : au-delà du folklore	516,28				
EMONET P. Entre conviction et responsabilité. Le débat autour de l'avortement	509,18				
MARET M. Euthanasie et liberté	516,20				
PERROT E. Paradis financier :					
la place de la Suisse	513,26				
TARIMO A. Dette des pays africains : l'annulation ne changera rien	505,29				
Euthanasie					
MARET M. Euthanasie et liberté	516,20				
Expositions					
NEVEJAN G. - Alberto Giacometti : œuvres de la maturité	507,29				
- De Claude Monet au numérique	509,34				
- Berthe Morisot (1841-1895), entretien avec Sylvie Patin, commissaire de l'exposition	511-512,40				
- Félix Vallotton : l'insoupçonnable modernité	516,32				
Figures d'Eglises					
BAVAREL M. L'héritage d'Alfredinho	508,17				
BRÜCHSEL R. Teilhard de Chardin, maître spirituel	505,9				
DONZE M. Saint François d'Assise et la nature	511-512,9				
EMONET P. Ignace sur le divan	514,9				
LACOUTURE J. La mission japonaise de François Xavier	515,20				
LÉCRIVAIN P. François de Jassu y Javier, à l'épreuve de sa propre histoire	515,14				
PITAUD B. Une fidélité crucifiante, Madeleine Delbrêl dans la crise des années 50	516,9				
Histoire de l'Eglise					
DELUMEAU J. Le concile de l'ouverture	514,17				
GRANDJEAN M. Vatican II : regard d'un théologien protestant	514,21				
JAKAB A. - Etre chrétien dans le monde	505,17				
- Pâque, «la» fête des anciennes communautés chrétiennes	507,9				
LACOUTURE J. La mission japonaise de François Xavier	515,20				
LÉCRIVAIN P. François de Jassu y Javier, à l'épreuve de sa propre histoire	515,14				
LEGRAIN M. Célébrations nuptiales catholiques : des siècles de diversité	515,9				
LONGCHAMP A. Vatican II : espérance et joie	514,13				
Islam					
VAN DER LUGT F. - Cheminement avec des musulmans	513,17				
- Musulmans - chrétiens : quand la psychothérapie rapproche	514,30				
VAN NIESPEN TOT SEVENAER Ch. Quelle approche du Coran aujourd'hui ?	509,12				
Japon					
LACOUTURE J. La mission japonaise de François Xavier	515,20				
VOYAT R. Crise de conscience du Japon actuel	515,28				

Jeunes			
FELLY J.-B. Crise de la jeunesse : un défi	510,9		
Jésuites			
BRÜCHSEL R. Teilhard de Chardin, maître spirituel	505,9		
EMONET P. Ignace sur le divan	514,9		
LACOUTURE J. La mission japonaise de François Xavier	515,20		
LÉCRIVAIN P. François de Jassu y Javier, à l'épreuve de sa propre histoire	515,14		
Judaïsme			
HUG J. Judaïsme et christianisme, l'écoute en partage	508,22		
Lettres			
DURUSSEL A. Evangile selon Judas (Maurice Chappaz)	507,36		
JOULIÉ G.			
- La divine jouissance de Dante	505,34		
- Le diamant français (Pascal)	507,32		
- Rimbaud, tête d'or	508,35		
- La musique du désir (P. Sollers)	509,37		
- Wyndham Lewis, romancier polémique	510,35		
- L'esprit français ou l'anti-nature	511-512,44		
- Tel le cerf altéré : Pierre Klossowski	513,34		
- Le Père Prodiges (Victor Hugo)	514,36		
- Alexandre Dumas, la mélancolie du temps qui passe	515,36		
- Un mémorial du silence et du secret (Pascal Guignard)	516,35		
Livres ouverts			
CHRISTIAENS L. Un maître spirituel pour aujourd'hui : P.-J. de la Clorivière	510,38		
CIVELLI J. Hypothèses délirantes et pernicieuses	507,39		
COMPAGNON V. Familles et protection sociale	505,40		
DAYER M.-L. Soif de lumière	511-512,47		
DOMINIQUE Sr. Le monachisme au 3 ^e millénaire	514,40		
EMONET P. Vatican II, un témoignage précieux	516,38		
GSCHWEND E.			
- Débattre dans l'Eglise	508,39		
- Gouverner autrement	515,40		
- Réflexions à chaud d'un évêque	516,39		
HUOT J.-C. Vers un Homme nouveau	511-512,48		
JAKAB A. Un titre mal choisi	508,38		
LIVIO J.-B. - Israël, Palestine : l'espérance... encore	513,38		
- Des révélations... si peu nouvelles	515,39		
PERROT E. Finance et éthique : des compromis	509,40		
VUICHARD P. Newman (1801-1896) et le libéralisme	505,38		
Mariage			
LEGRAIN M. Célébrations nuptiales catholiques :			
des siècles de diversité	515,9		
Mariage : pour une nouvelle approche ecclésiale	516,14		
Médias			
RÜTTMANN J.-P. Nouveaux médias : une chance pour le Sud	506,12		
Pâques			
PERROT E. Présence du Ressuscité	508,9		
Politique internationale			
BAVAREL M. Suisse - Afrique du Sud : le temps des réparations	506,22		
GIRALDO J. Colombie - Etats-Unis : les liens de la drogue	513,22		
JADOT E. Des réfugiés oubliés : les Bhoutanais au Népal	505,25		
PAPINI R. Droit à l'alimentation	510,21		
SOTTAS E. Adhérer à l'ONU, défendre la démocratie	506,16		
Politique suisse			
HUOT J.-C. Romands en Suisse : occuper le terrain	510,17		
ROSSINI S. Sans solidarité, pas de cohésion	511-512,27		
SOTTAS E. Adhérer à l'ONU, défendre la démocratie	506,16		
Proche-Orient			
BITTAR L. - Israéliens et Palestiniens en recherche d'identité, une interview de Jean-Bernard Livio	508,26		
- Israël - Palestine : ces malades qui les gouvernent, une interview de Norbert Apter	508,32		
Psychologie			
BITTAR L. Israël - Palestine : ces malades qui les gouvernent, une interview de Norbert Apter	508,32		
BORY V. L'identité masculine en crise	511-512,30		
EMONET P. Ignace sur le divan	514,9		
PIRON C. Le drame de l'enfant-soleil	507,21		
VAN DER LUGT F. Musulmans - chrétiens : quand la psychothérapie rapproche	514,30		
VANISTENDAEL S. L'espoir qui se révèle vrai : la résilience	506,31		
VERGOZ A. C. Homoparentalité : droit à l'enfant ou droit de l'enfant	513,30		
Résilience			
VANISTENDAEL S. L'espoir qui se révèle vrai : la résilience	506,31		
Santé			
DE GENDT R. Sida, le pire est devant nous	507,17		
MIRENOWICZ J. Marché des médicaments, les brevets vacillent	507,12		
Société			
BICKEL J.-F. Citoyenneté et nouveau pacte entre les générations	509,22		
ROMANENS M. Le travail «sur le divan»	505,21		
VOYAT R. Crise de conscience du Japon actuel	515,28		
Spiritualité			
BAVAREL M. L'héritage d'Alfredinho	508,17		
BRÜCHSEL R. Teilhard de Chardin, maître spirituel	505,9		
CARRILLO F. Les promesses du détour	513,9		
DONZÉ M.			
- Le seul catholique	505,8		
- Apprendre des autres	506,8		
- L'épouvantail pastoral	507,8		
- Structures	508,8		
- Déjà le ciel	509,8		
- Donner forme à la vie	510,8		
- Nature et sagesse	511-512,8		
- Saint François d'Assise et la nature	511-512,9		
- Architectures	513,8		
- Oser la faiblesse	514,8		
- Prier devant la croix	515,8		
- Qui regarder ?	516,8		
ECK S. Le «délaissement» selon Eckhart	506,9		
EMONET P. Ignace sur le divan	514,9		
KOLVENBACH P.-H. La tentation du pouvoir	505,14		
PERROT E. Présence du Ressuscité	508,9		
PITAUD B. Une fidélité crucifiante, Madeleine Delbrèl dans la crise des années 50	516,9		
Sexes			
BORY V. L'identité masculine en crise	511-512,30		
VERGOZ A. C. Homoparentalité : droit à l'enfant ou droit de l'enfant	513,30		
Théâtre			
BORY V. - Histoire de paroles	494,29		
- Illusion, dérision, émotion	506,38		
- Atmosphères	509,31		
- Goldoni, Hugo et Shakespeare pour vous servir	515,33		
Théologie			
DURAND A. Du grand rêve aux petites utopies : la théologie de la libération	514,25		
JELÉN O. Un nouveau regard sur l'animal	511-512,13		
Travail			
FLÜCKIGER Y. Réduction du temps de travail : les clés du succès	506,27		
ROMANENS M. Le travail «sur le divan»	505,21		
Troisième âge			
BICKEL J.-F. Citoyenneté et nouveau pacte entre les générations	509,22		
Vatican II			
BRÉCHET R. Souvenirs d'un prêtre journaliste	514,19		
DELUMEAU J. Le concile de l'ouverture	514,17		
GRANDJEAN M. Regard d'un théologien protestant	514,21		
LONGCHAMP A. Espérance et joie	514,13		

Chaque petite action
est un événement immense
*où le paradis nous est donné,
où nous pouvons donner le paradis.*

Qu'importe ce que nous avons à faire ;
un balai ou un stylo à tenir,
parler ou se taire,
raccommoder ou faire une conférence,
soigner un malade ou taper à la machine.

Tout cela n'est que
*l'écorce d'une réalité splendide,
la rencontre de l'âme avec Dieu*
à chaque minute renouvelée,
à chaque minute accrue en grâce,
toujours plus belle pour son Dieu.

On sonne ? Vite allons ouvrir :
C'est Dieu qui vient nous aimer.

Madeleine Delbrêl
Nous autres, gens des rues

JAB
1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge

BETHLEEM-SECOURS AUX ENFANTS

CARITAS BABY HOSPITAL



Depuis plus de 50 ans, le Caritas
Baby Hospital apporte son assistance
aux familles qui le sollicitent.

Dans la situation actuelle,
plus que jamais, mères et enfants
comptent sur votre aide.



Pour les dons : CCP 12-2064-5

BETHLEEM-SECOURS AUX ENFANTS

Pour en savoir plus sur notre activité

Pour la Suisse romande :

Bethléem-Secours aux enfants
Mme Barbara Abplanalp
Wesemlinstr. 2, Case Postale 6280
CH-6000 Lucerne 6

e-mail : bethleem@khb.ch

☎ : 041/422 03 02

fax : 041/420 32 50

Merci de votre soutien généreux !